

**LA FORÊT**

ISSN 0240-0146

# Oxygène

bretagne

MENSUEL ÉCOLOGIQUE BRETON. N° 68-69. 1984. 15 DÉCEMBRE-15 FÉVRIER. 15 FRANCS



OXYGÈNE/N° 68-69

M 2638 - 68-69 - 15 F

**LA TOILE D'ARAIGNÉE**

## informations

### Skol Ober

L'association Skol Ober (Cours de breton par correspondance) fonctionne depuis plus de 50 ans grâce à une solide équipe de professeurs bénévoles.

En effet, les quelque 30 correcteurs de dizaines d'étudiants qui s'inscrivent chaque année au cours ont su, par leur patience accordée à chaque élève, leur connaissance parfaite de la langue bretonne et de sa littérature, encourager les futurs bretonnants dans leur effort et faire preuve de confiance en l'avenir de leur langue.

Outre les cours de breton, l'association propose des cours de gallois, d'espéranto, d'irlandais et d'histoire de la Bretagne.

Chaque année au mois de juillet un stage est organisé à Skaer, durant 10 jours et spécialement adressé aux élèves ayant suivi une année de cours auprès de l'association.

Pour complément d'informations écrire à SKOL OBER, Guernem Leunven, Plufur, 22310 Plestin Les Grèves.

### Droits des animaux

Tout le monde connaît la « Déclaration des Droits de l'Homme » et chacun en veut être le soutien et le défenseur. C'est très bien et j'applaudis.

Mais qui connaît la « Déclaration universelle des Droits des Animaux », proclamée pourtant officiellement le 15 Octobre 1978 à l'UNESCO, et surtout qui s'en soucie ? En vérité, hélas, la plupart d'entre nous évitent de penser aux animaux, de se pencher sur leur sort, de leur apporter le moindre secours ! Ce désengagement inexcusable est évident lorsque j'entends un de mes amis, admirable militant bénévole d'une Association internationale de lutte contre la torture, répondre à cette question : « Les animaux, je m'en f... »

Quoi ? L'on peut se passionner pour épargner une douleur injuste à quelques victimes humaines de notre civilisation et on oserait ignorer le « stress », la douleur, l'inconfort extrême, l'angoisse des animaux domestiques et surtout des animaux d'élevage, innocents, inconscients et irresponsables !

Quelle plus belle œuvre au contraire que celle qui consiste à sauver du désespoir nos compagnons sans défense et entièrement soumis à l'Homme ? Ignorer leurs besoins, les traiter en

esclaves, en objets de rapport, c'est un crime qui dénote les plus bas instincts et rabaisse l'homme dans sa plus élémentaire dignité. Et ce crime est bien plus grave, si l'on y réfléchit, que celui perpétré contre l'homme lui-même car enfin ce dernier a les moyens de se défendre, l'intelligence, l'habileté pour le faire ; d'autre part, c'est lui-même qui s'est choisi cette civilisation de cauchemar et si ce genre de vie toujours plus cruel engendre des bavures, l'homme n'a à s'en prendre qu'à lui-même.

Tandis que les animaux domestiques et les animaux d'élevage sont entièrement livrés à la folie sanguinaire — et mercenaire — de leurs Maîtres.

Je protégerai les animaux de toutes mes forces et par tous les moyens et je pense que tous les vrais protecteurs de la Nature feront comme moi. J'attends qu'ils me rejoignent pour une action concertée de masse vraiment efficace.

G. JOURDAN

● A ceux qui ne se rendent pas compte des abominables traitements infligés aux animaux d'élevage, je recommande la lecture de la remarquable enquête de MM. Alfred KASTLER (prix Nobel), Michel DAMIEN et Jean-Claude NOUËT, « Le Grand Massacre » (Editions FAYARD, 1981).

Je ne voudrais pas donner une collection (quasi) complète de « Sauvage », 67 numéros, au ramassage des vieux papiers destinés au recyclage. Je voudrais les vendre et verser les prix moitié à OXFAM, moitié au Poverello.

R. Lange  
85, rue Ant Dansaert  
Boite 11  
B. 1000 Bruxelles, Belgique

### Détergents

Les conditions de l'entrée en vigueur du Protocole sur la limitation de l'emploi de certains détergents dans les produits de lavage et de nettoyage viennent d'être réunies par sa ratification, par les Pays-Bas. Il avait déjà été ratifié sans réserves par le Danemark et le Royaume-Uni.

Cet Accord a pour but de contrôler la pollution de l'eau douce par l'usage de certains détergents, non seulement du point de vue des besoins humains mais aussi en vue d'assurer la protection de la nature en général. Les États qui y adhèrent s'engagent à adopter des mesures, y compris au besoin par voie législative, pour que les produits de lavage et de nettoyage contenant un ou plusieurs détergents synthétiques ne soient mis sur le marché qu'à la condition que ces détergents soient biodégradables à raison d'au moins 80 %.

P.2/OXYGÈNE/N°68-69

### Voyages dans le Tiers-Monde

Voyager pour mieux comprendre les réalités du Tiers-Monde, rencontrer des hommes et des femmes qui s'organisent pour lutter contre le sous-développement, tenter de pratiquer un tourisme différent... Tels sont les objectifs du CEVED (Centre d'Echanges et de Voyages Internationaux pour Etudes de Développement).

Pour l'hiver-printemps, nous proposons des voyages en Haute-Volta (décembre), Inde du Nord et du Sud (février), Sri Lanka, Cameroun (janvier, février), Égypte, Tunisie (Pâques)...

...et pour l'été, dans les trois continents. Chaque groupe (10 à 15 pers.) est invité à une réunion de préparation déterminant le contenu précis du voyage (rencontres, circuit...). Cette préparation avant voyage étant très importante, INSCRIVEZ-VOUS RAPIDEMENT!

CEVED 8, quai Maréchal Joffre  
69002 LYON  
Tél. (7) 842.95.33

### Thermicien

Un bureau d'études thermique a ouvert ses portes récemment à Locquirec.

1) Habitat nouveau  
Vous allez construire une maison, que vous habiterez dix ans, vingt ans ou plus. Rares sont les entrepreneurs qui font intervenir le bilan thermique dans leurs arguments de vente, pourtant n'est-ce pas plus important que la couleur des carreaux de la salle de bain ?

Un propriétaire construisant une habitation dont les caractéristiques thermiques sont intéressantes, peut bénéficier de primes et éventuellement de prêts complémentaires, par la demande d'un LABEL à la construction.

LABEL HPE ou LABEL SOLAIRE qui sont calculés par le thermicien, la prime en résultant pouvant monter jusqu'à 14 000 francs.

2) Habitat ancien  
On parle beaucoup d'isolation dans le bâtiment, mais lorsque vous dépensez quelques milliers de francs en isolation intérieure ou extérieure, voire en amélioration de votre système de chauffage, savez-vous quelle est la rentabilité de ces travaux, et si vous faites un emprunt pour payer ces modifications, quel sera le montant des annuités à partir duquel vous êtes gagnant ?

Il semble tellement plus sûr de faire appel justement au thermicien qui vous dira tout ça, d'autant plus que cette étude sera remboursée à 70 % et qu'il ne vous en coûtera qu'environ 400 francs.

Le bureau d'étude Haneury à Locquirec (98/67.47.18) répond justement à ce besoin, par son installation excentrée, et une grande souplesse d'action dans ses interventions.

## sommaire

P. 1: Couverture: La forêt par C. Hotte.

P. 2: Informations.

P. 3: Édito.

P. 4: La toile d'araignée: une calotte électromagnétique sur notre tête.

P. 6: Fuites d'eau.

P. 7-8-9-10: Dossier: la forêt.

P. 11: A la pointe du combat.

P. 12-13: La loutre: un symbole bien mal en point par A.J. Braun.

P. 14-15: La chasse: une B.D. dramatique de Lecointre.

P. 16-17-18-19: Les relations publiques d'E.D.F.

P. 20-21: Sus au littoral.

P. 22-23: Bonnes adresses pour manger bio.

P. 24-25: Énergies: la fin des bricoleurs? et une B.D. de Nono.

P. 26-27: Les livres.

P. 28: Terre Adélie.

P. 29: Les marches de la vie.

P. 30-31: Nouvelles internationales.

## oxygène 68-69

« Oxygène » mensuel écologique breton. N° 68-69 du 15 décembre 1984-15 février 1985. Édité par l'Association Oxygène Bretagne, 1, rue des Fougères, 29110 Concarneau. Directeur de la publication: Yves Le Gal.

N.C.P.P.A.P. 61737  
Tirage: 3500 exemplaires  
Dépôt légal: 4<sup>ème</sup> trimestre 1984  
Photocomposition: atelier le dessin, Lorient  
Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec

« Oxygène » est édité par un collectif d'associations: SEPNE, PAB, APPSB, CREFTAB, Plotoff Alter, Terroir Breton, Amis de la Terre, Réalisation: J. Gloaguen, A. Goubet, A.M. Lambert, M.L. Le Gal, B. Lolliechon, Y. Le Gal, E. Le Roux, A.M. Merer. Dessins: C. Hotte, Yifig, Lecointre et Nono.

## édito

### NOS INDIENS

Ils avaient abordé cette île déserte voici 5000 ans et y vivaient, sans doute pas toujours dans la paix et l'insouciance mais selon leurs coutumes. Ils ne nous demandaient rien jusqu'à ce que nous les « découvrons ». Depuis l'époque des grands voyages autour du monde nous leur avons apporté la civilisation: nos ancêtres les Gaulois d'abord et aussi l'industrie, la mine. Nous avons fait fructifier un pays inculte grâce à nos colons, établis pour certains depuis plusieurs générations.

Mais il y avait un problème. Malgré l'alcool, le travail (presque) forcé, et autres maladies bien de chez nous, les Kanaks puisque c'est d'eux que nous parlons, représentaient voici quelques décennies plus de 51% de la population. Scandale, ils risquaient d'être majoritaires. Heureusement la France veillait. Nos gouvernements, prévoyants, il y a une vingtaine d'années mirent en application un magnifique plan d'importation de personnels: Vietnamiens, Tahitiens, dans le but de faire tomber la population kanak au-dessous des 50%. Expérience réussie, bientôt ils n'étaient plus que 47% mais la nature aidant ils refranchiront bientôt la barre des 50%.

Alors ils pourront exiger qu'on leur rende leurs terres, leur histoire, leur dignité. Grâce à la France et aux manipulations imbéciles de nos gouvernements cela risque de se faire dans la douleur. Déjà certains sonnent la charge. Le 28<sup>ème</sup> de cavalerie est déjà en place. Réussissons-nous à maintenir nos indiens dans leurs réserves?

Y. G.

Le risque technologique majeur: c'est pour les autres. Il serait, paraît-il totalement exclu en France, pays civilisé où les industriels respectent scrupuleusement les consignes de sécurité. Mais qu'il s'agisse de nucléaire, de pétrole, ou de produits chimiques la seule loi est celle du maintien d'une rentabilité raisonnable au regard des investissements. Son application a deux conséquences: on rogne, presque inconsciemment sur les petits détails et on s'empêche de réaliser des économies d'échelle en concentrant au maximum les installations. Attention, la course à la création d'emplois conduit trop souvent nos responsables à oublier.

## abonnement

Abonnement ordinaire ..... à partir du prochain numéro: 120 Francs

Soutien: ..... Francs

Total ..... Francs

Nom et adresse de l'abonné: .....

.....

.....

.....

Envoyer bulletin et règlement à: Oxygène, 1, rue des Fougères, 29110 Concarneau C.C.P. 935.64 X Rennes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

P.3/OXYGÈNE/N°68-69

ONDES

## LA TOILE D'ARAIGNÉE

*Nous sommes en train de créer, tout autour de la planète un réseau électromagnétique qui, à terme peut entraîner un véritable désastre écologique.*

Connaissez-vous les micro-ondes? Vous en avez sûrement entendu parler chez le marchand d'appareils électroménagers. Le fin du fin pour la cuisson en douceur. Techniquement et physiquement, les micro-ondes sont des rayonnements électro-magnétiques (comme la lumière visible, les rayons X ou les ondes radio). Leur gamme de fréquences est comprise entre 300 et 300000 mégacycles par seconde correspondant à des longueurs d'ondes allant de 1 millimètre à 1 mètre. C'est dans cette gamme de rayonnements que l'on trouve les ondes radar, les systèmes de communication téléphonique et de télévision à grande distance... et des systèmes de cuisson. En quelque sorte, des ondes utiles et de bonne compagnie. Mais notre époque a vite fait de tomber dans le gigantisme et la mégalomanie. Les puissances dissipées par les radars mis en place sur les navires de pêche et de commerce petits et grands sont dérisoires si on les compare aux radars surveillance installés essentiellement à des fins militaires.

Certains de ces radars modernes peuvent produire plusieurs mégawatts. Tel est le cas de celui qui doit être implanté très bientôt à l'île de Batz en remplacement d'un système déjà existant.

Le problème est qu'à de telles puissances, il n'est plus possible de négliger l'impact des ondes sur le proche environnement. Il y a nuisances et risques pour tout animal et bien sûr pour l'homme qui y est exposé.

Comme d'habitude, hormis quelques observations sporadiques portant sur des cas limites, ce sont des USA et d'URSS que nous viennent les

données concernant les effets pathologiques des rayonnements à micro-ondes. Ceux-ci dépendent des caractéristiques de l'émission: longueur d'onde, puissance, éloignement. La durée d'exposition, la surface du corps effectivement exposée interviennent dans la qualité du rayonnement reçu.

### Des effets thermiques

On admet que la profondeur de pénétration est égale au dixième de la longueur d'onde. Ainsi, les ondes centimétriques et décimétriques atteignent les organes profonds. Il existe dans les revues médicales quelques cas de serveurs ou de répara-

teurs de radars ainsi irradiés, il semble bien que l'effet soit, dans ces exemples, essentiellement thermique.

On décrit également des problèmes oculaires (cataracte) mais aussi tout un ensemble de troubles liés à un dérèglement du système neuro-végétatif: troubles du sommeil, asthénie, maux de tête, troubles du rythme cardiaque. On signale également des troubles hormonaux: déficit surrénalien et dégénérescence du système génital et baisse de la fertilité.

### Seuls quelques initiés

En fait, l'essentiel des données porte sur l'observation de personnels militaires et, semble-t-il, ces personnels sont soumis à des règles de protection strictes:

surveillance médicale périodique, port de vêtements protecteurs, de lunettes spéciales etc.

Mais qu'en est-il des personnels civils vivant à proximité d'installations radar de grande puissance. A l'évidence, rien n'est prévu. La question est pourtant d'actualité. Le renouvellement du matériel radar de l'île de Batz est en cours. Seuls quelques initiés, marins-pêcheurs mis en garde contre les effets de leurs propres radars émettent quelques craintes, pour le reste, c'est le grand silence. Une enquête a eu lieu sans que la plus élémentaire information n'ait été délivrée à la population. Toujours la même idée-force: défendre le territoire. Il serait sans doute plus intelligent de protéger ses habitants.

Cette histoire de radar nous rappelle aussi que nous nous créons quotidiennement un univers de plus en plus menaçant et mortel. Il y a, bien sûr, ce réseau de surveillance — défense, attaque contre-attaque, missiles-anti-missiles où personne ne sait plus qui attaque qui et qui défend qui.

Mais il y a plus. En un quart de siècle, l'homme a créé autour de la planète toute une toile d'araignée: ondes radars, lignes à très haute tension (elles se mettent en place actuellement en Bretagne), systèmes de communication de détection et à l'autre extrémité du spectre, rayons X et Gamma.

### Une calotte électromagnétique

Les réponses physiologiques de l'homme, des autres animaux et des plantes, élaborées tout au long de l'évolution tiennent compte d'un univers physique, non pas immuable mais se modifiant avec lenteur. Lorsque les changements sont plus brutaux comme à la fin de l'ère secondaire, c'est tout un monde qui s'écroule, car les systèmes cellulaires et leurs régulations atteignent rapidement les limites de leurs capacités de réponse.

Quelle sera la réponse de notre monde vivant à la mise en place massive et rapide de cette calotte électro-magnétique?

Le silence des «responsables», l'absence de réflexion sérieuse chez les «décideurs» ne laissent pas d'être diablement inquiétants.

Y.G.



### (QUELQUES RÉFÉRENCES)

Hypogonadisme after microwave radiation, D.S. Rosenthal et S.C. Beering. J.A.M.A. 205 (1968) 245-248.  
Effets pathologiques sur l'homme des rayonnements électromagnétiques UHF. P. Doury, P. Boisselet et J. G. Bernard Sem. Hop. Paris 42 (1970) 2681/2683.  
La médecine du travail et les ondes électromagnétiques hyperfréquence à propos du personnel travaillant dans le champ d'émission d'un «radar». G. Sauner. Thèse de Doctorat en médecine. Université de Bordeaux II (1976) (de très nombreuses références!)

# FUITES

Une nécessité : rechercher et réduire les fuites dans tout notre réseau d'eau.

Depuis longtemps, les mouvements de protection de la nature rappellent que la distribution publique d'eau potable privilégie les équipements par rapport à la gestion de la ressource et cela dans la perspective d'une consommation toujours accrue, ce qui conduit inmanquablement à la réalisation de nouveaux équipements. Aujourd'hui, d'une part il est

indiscutable que les consommateurs marquent le pas, malgré l'absence de campagne de sensibilisation au gaspillage de la ressource, et d'autre part la réalité des fuites sur les réseaux de distributions n'est plus niée, d'autant moins d'ailleurs que la ressource se raréfie en quantité et/ou en qualité.

Il convient cependant de reconnaître que, dans notre bonne tradition politique, équilibrer et aménager sont électoralement plus bénéfiques que la simple et rigoureuse gestion, et que les maîtres d'ouvrages sont plus enclins à faire réaliser des ouvrages qui traduiront leur dynamisme, qu'attirés par l'obscur besoin du gestionnaire qui ne laissera que chiffres et graphiques vite oubliés!

Nous souhaitons donc saluer ici l'action de l'Agence de Bassin «Loire-Bretagne» dont l'objet est de «faciliter les diverses actions d'intérêt commun au bassin, en vue d'assurer l'équilibre des ressources et des besoins en eau» et qui, entre autres actions, a inscrit à son programme d'interventions, depuis 1980, la lutte contre le gaspillage et la recherche des économies d'eau.

A la suite d'une action conduite avec la ville, un colloque «Diagnostic d'un réseau de distribution d'eau potable» s'est tenu à Saint-Malo le 25 avril 1984

## Quelques chiffres

Les hypothèses de croissance des besoins en eau qui se basaient en 1970 sur 6%, sont revues en baisse, devenant 3, puis 2 voire 1%.

Les eaux souterraines assurent 35% des prélèvements des collectivités pour 13% de l'investissement global, les eaux superficielles assurent 50% des besoins en mobilisant 33% des investissements et... les retenues couvrent 14% des besoins avec 54% des investissements! La gestion des eaux souterraines et superficielles, on le voit, prend toute sa signification et son importance.

Par ailleurs, l'Agence de Bassin admet que les capacités des retenues sont «très largement sous utilisées» et que «compte tenu du rythme de croissance des besoins en eau, la sécurité de l'approvisionnement en eau paraît globalement assurée pour près d'une génération».

Selon les réseaux, les pertes d'eau varient de 5 à 70%, 50% d'entre eux perdant plus de 38% des volumes prélevés. Globalement, 25% de la ressource sont ainsi perdus, soit les besoins en eau de 5 millions d'habitants, soit encore, d'un point de vue financier, l'anticipation de 8 ans d'un investissement de l'ordre du milliard de francs!

Les fuites sont bien une réalité. La recherche et la réduction des fuites deviennent une nécessité, une obligation dans l'intérêt général d'une bonne gestion de la ressource.

Le colloque de Saint-Malo a d'une part apporté des informations technologiques positives sur la recherche des fuites (1), d'autre part donné un exemple concret au niveau de la ville de Saint-Malo et enfin montré l'engagement de l'Agence de Bassin sur ce problème.

Sur 230 km de canalisations analysées (sur un réseau total de 237 km), 20 fuites ont été réparées pour un débit total perdu de 44 m<sup>3</sup>/heure. Ainsi, sur une année, 385.800 m<sup>3</sup> d'eau ont pu être économisés soit 8,5% de la consommation totale d'eau de l'année précédente. L'Agence du Bassin participe actuellement sous



forme de subvention au taux de 20 à 40%.

Nous ne pouvons qu'espérer la généralisation d'une telle démarche de la part des gestionnaires d'une ressource naturelle irremplaçable dont le bilan actuel en Bretagne demeure inquiétant.

(M. JONIN. SEPNEB)

(1) Société Phinlec-Seba 99, rue de Lyon 13344 Marseille Cedex 16. Société participante au colloque - Information exempte de publicité.

# LA FORÊT



1976: Des incendies d'une grande ampleur ravagent forêts et landes en BRETAGNE: dans les Monts d'Arrée, les Landes de Lanvaux, la Forêt de Paimpont, près de huit mille hectares partent ainsi en fumée. L'opinion publique n'a retenu qu'un seul responsable: la sécheresse exceptionnelle!... mais l'analyse des causes réelles n'a guère été approfondie. Et, finalement peu de mesures ont été prises pour reconstituer les forêts détruites et pour éviter le renouvellement de telles catastrophes.

Ce n'est qu'en 1983 que des travaux de dépressage ont été engagés dans le Morbihan et

l'Ille-et-Vilaine dans les semis naturels de pins maritimes installés après les incendies de 1976. Seuls quelques Groupements Forestiers ont été constitués afin de permettre le reboisement de secteurs mal boisés et où la propriété était très morcelée (Monts d'Arrée, Néant S/Yvel).

La sanction ne s'est pas fait attendre: En 1984, trois semaines de sécheresse suffisent pour entraîner en quelques jours la destruction de plus de MILLE HECTARES de landes dans les Monts d'Arrée, de près de DEUX MILLE HECTARES de forêts dans le Morbihan dont certaines avaient déjà brûlé en 1976.

**La Fédération Écologiste Bretonne (F.E.B.) a établi un constat sans complaisance de la situation de la forêt en Bretagne... Il faut organiser le sauvetage mais aussi utiliser et développer ces richesses : une volonté politique à acquiescer d'urgence.**

Dans l'immédiat la FEB a dressé un catalogue des carences :

Absence d'intérêt des pouvoirs publics pour la forêt bretonne : cf. les sommes dérisoires consacrées à la forêt et aux industries du bois par rapport à celles destinées à l'ouverture, à l'entretien des routes ou venant renforcer l'urbanisation du littoral.

Priorité donnée à l'agriculture : de nombreux défrichements sont réalisés soit à l'occasion de remembrements soit après incendie au mépris semble-t-il de la législation.

Urbanisation anarchique et excessive des bois : exemples : Région de Carnac et Saint-Nolff. Il convient à cet égard d'insister sur la nocivité de l'implantation de maisons en forêt : Nocivité directe du fait de la destruction de l'état boisé et de la perturbation apportée au milieu écologique, indirecte parce qu'en cas d'incendie, les pompiers défendent avant tout les habitations au détriment de la forêt.

Absence de sylviculture digne de ce nom dans un grand nombre de forêts privées en particulier dans les massifs de Pin maritime morcelés entre des dizaines, voire des centaines de propriétaires, habitant souvent loin de leur propriété.

Absence de contacts suivis entre élus, administration, propriétaires et pompiers dans une structure de prévention des incendies.

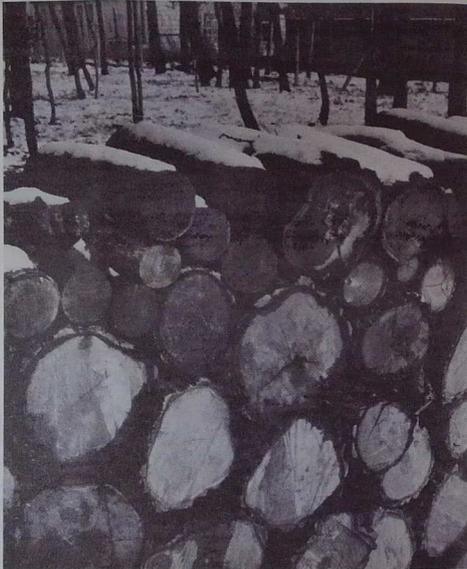
La désertification du centre Bretagne et l'industrialisation de l'agriculture entraînent l'abandon de l'étrépage et du ramassage de la litière avec pour corollaire la prolifération de végétation ou de bois mort particulièrement combustibles.

Ces problèmes s'interpénètrent. C'est ainsi qu'il est évident que l'absence de sylviculture entraîne une faiblesse des revenus tirés de la forêt et un désintérêt marqué des propriétaires.

Pour sortir de ce cercle vicieux, seule une volonté politique régionale (appuyée par les assemblées départementales) ferme et continue peut être efficace.

**Des solutions immédiates**

C'est pourquoi la F.E.B. propose aux pouvoirs publics, aux élus, aux propriétaires, aux professionnels et usagers de la forêt la réunion d'un



forum sur l'état de la forêt en Bretagne afin de préciser les problèmes, les verrous existants, d'étudier les moyens à mettre en œuvre à court terme pour éviter que se renouvellent à la première sécheresse des incendies tels que ceux que l'on vient de subir, et pour réhabiliter à long terme la forêt bretonne.

Il est absolument essentiel que l'ensemble de la filière bois devienne une priorité en Bretagne, afin que des moyens conséquents soient déblocqués par l'État dans le cadre de Contrat de Plan, dans le X<sup>ème</sup> tout au moins, à défaut du IX<sup>ème</sup> plan.

Pour la Fédération Écologiste Bretonne des solutions peuvent être dès à présent proposées :

Dans l'immédiat : il convient de mettre en place une organisation très rapide de l'exploitation des Pins

maritimes, morts ou atteints par le feu : afin d'éviter le développement des insectes et parasites du bois et donc limiter la perte économique, et permettre de préparer la régénération naturelle de ces Pins dans les meilleures conditions possibles.

A court terme dans les grands massifs et en particulier dans ceux qui n'ont pas brûlé (que ce soit en 1976 ou 1984) il convient de constituer des Associations autorisées de propriétaires organisées de collectivités territoriales, les infrastructures de lutte contre les incendies : réseau de surveillance, chemins, pare-feux, points d'eau, bandes nettoyées le long des voies d'accès, débroussaillage sur cinquante mètres de rayon autour des habitations, (des matériels broyeurs et ramasseurs de broussaille existent — la transformation de ces déchets en



Transformation de broussaille en combustible ou en compost.

compost viendrait diminuer le coût de l'opération).

— les mélanges déchets de bois /boues de station d'épuration ou déchets de bois/lisiers devraient donner des résultats intéressants et permettre de lutter contre les pollutions.

Une partie du compost peut être utilisée en forêt en vue de l'amélioration des sols dégradés (par exemple : Landes de Saint-Avé-Meucon près de Vannes, certains secteurs des Monts d'Arrée dont le reboisement peut être envisagé).

Sans entrer dans la polémique feuillus-résineux, il convient de tendre à recréer ou maintenir une diversité d'essences en privilégiant celles qui seront reconnues les moins combustibles. De cette façon on diminuera les risques de propagation éventuels, épidémies ou pullulation de parasites, de même la forêt résistera mieux aux diverses agressions, tels les accidents climatiques, les incendies, les pluies acides etc...

**Contre les incendies**

Des réseaux départementaux de détection des feux devraient être mis en place à l'image de ce qui existe dans le département des Landes ou en Région Méditerranéenne, ces réseaux ne fonctionneraient que lorsque des conditions climatiques extrêmes seraient réunies (sécheresse et grand vent).

L'efficacité de cette détection sera

accrue si dans le même temps les réglementations concernant les mises à feu étaient appliquées de manière beaucoup plus systématique et dynamique, grâce aux trois volets : information, prévention et en dernier ressort sanctions : la diminution des mises à feu en période critique permettrait une action plus rapide des pompiers sur les incendies les plus dangereux.

Une cartographie de toutes les décharges d'ordures ménagères dans les secteurs boisés doit être établie, afin de connaître les risques présentés et d'étudier les mesures pratiques pour les réduire ou les supprimer. Les plans d'occupation des sols comportant des zones à urbaniser en forêt doivent être révisés. Des mesures telles que le débroussaillage autour des habitations devraient être obligatoires par le biais du règlement des P.O.S.

A plus long terme : l'amélioration de la forêt passe par une promotion de l'usage des «Bois de pays» en particulier dans le bâtiment, des efforts ont déjà été faits en ce sens. Mais il existe de nombreux blocages : préjugés, habitudes, intérêts particuliers etc... La région et les collectivités locales ont un grand rôle à jouer dans ce domaine. En particulier pour tirer profit des plantations réalisées depuis plus de trente ans avec l'aide du Fonds Forestier National il est absolument nécessaire d'y procéder à des éclaircies ainsi que dans les peuplements naturels de Pin maritime. Actuellement aucun débouché rentable n'existe localement pour les «bois rouges» tels que les Pins. La mise

en place d'un réseau de chaudières à bois, dans des bâtiments collectifs, qui utiliseraient le bois de ces éclaircies réduit en plaquettes, pourrait résoudre en partie ce problème.

Pour constituer ce réseau, l'aide des pouvoirs publics est indispensable : en effet, le calcul économique à court terme et limité au seul utilisateur de la chaudière à bois ne rendrait pas cette énergie obligatoirement la moins coûteuse.

A cet égard les camps militaires de Meucon et surtout celui de Coëtquidan, possédant des massifs forestiers non négligeables et qui devraient être améliorés ou reconstitués apparaissent particulièrement bien placés.

L'autre grand axe essentiel en vue de la réhabilitation de la Forêt bretonne est celui de la conservation des surfaces boisées et de la reconstitution des massifs forestiers dégradés. Dans cette optique un zonage des bois et forêts à conserver impérativement devrait être entrepris en affectant à chacun des massifs une graduation suivant l'intérêt régional, départemental ou local du massif et suivant le rôle prioritaire assigné à chaque forêt (production de bois, protection des équilibres écologiques, ouverture au public et tourisme, chasse...).

Le rôle assigné en priorité à chaque massif devrait être défini grâce à une concertation entre les propriétaires et les assemblées élus. En cas de



En Bretagne, la forêt peut être linéaire : attention aux opérations de remembrement.

différents entre les intéressés un arbitrage pourrait être rendu au niveau régional.

La lutte contre les incendies de forêts et le reboisement des massifs butent le plus souvent sur le morcellement de la propriété. Diverses solutions peuvent être envisagées dans le cadre entre autres des codes forestiers et de l'urbanisme.

— Extension des périmètres sensibles à l'ensemble du territoire et donc possibilité d'acquisition progressive par les départements ou les autres collectivités des massifs mis en vente, si le rôle prioritaire du massif est l'ouverture au public.

— Application de l'article 52-1 du Code rural sur la réglementation des boisements, les périmètres d'action forestière et la définition des zones dégradées à faible taux de boisement.

— Les bois situés dans les régions particulièrement exposées peuvent faire l'objet d'un classement permettant la constitution d'Associations syndicales pour l'exécution des travaux de défense contre l'incendie (art. L.321-1 et L.321-2 du Code forestier).

— Mise en place de « Secteurs de Reboisement » (art. L.541-1 du Code forestier) rendant obligatoire l'exécution des travaux de reboisement à effectuer dans des secteurs dégradés.

— Classement en « Forêt de Protection » des massifs situés à la périphérie des grandes agglomérations, ainsi que dans les zones où leur maintien s'impose soit pour des raisons écologiques soit pour le bien être de la population (art. L.411-1 du Code forestier).

— Indépendamment ou concurremment de ces cinq réglementations peuvent être créés des Groupements Forestiers ou des Associations en vue du reboisement ou de la gestion de

massifs appartenant à plusieurs propriétaires.

Pour intéresser une plus large couche de la population à la sauvegarde des forêts il paraît judicieux de lancer des campagnes en vue de la constitution des Groupements Forestiers d'Investissements. Ceux-ci collectent des fonds sur la Bretagne feraient l'acquisition de massifs de taille moyenne et pourraient assurer le financement de leur amélioration.

Peut être aussi envisagée la redistribution de parts sociales de groupements financés par des collectivités. Cette distribution de parts se faisant à l'occasion de naissance ou autres événements marquants de la vie des citoyens.

### Des créations d'emplois

Le mécénat d'entreprise pourrait être aussi sollicité pour le financement des groupements de ce type.

Tout effort sérieux concernant la forêt bretonne et l'industrie du bois doit s'appuyer sur un développement d'une recherche forestière régionalisée et spécifique; ainsi que sur la formation approfondie des diverses personnes concernées y compris les propriétaires forestiers.

Actuellement presque rien n'existe dans ce domaine en Bretagne.

EN CONCLUSION, il est clair qu'une politique forestière d'envergure peut être un élément important d'aménagement du territoire:

- du fait de la surface en cause; 325 000 hectares sur les 5 départements (le taux de boisement voisin de 10% est cependant de loin inférieur au taux moyen français: 25%).

- Des possibilités importantes d'emplois pouvant être induites par la forêt:

- à court terme dans l'entretien des forêts et la sylviculture mille emplois paraît un chiffre réaliste,

- à plus long terme dans les industries de transformation du bois (la région ne produit actuellement que 40% de ses besoins en bois d'œuvre).

- d'autres emplois peuvent avoir pour origine la forêt et les sous-produits tirés de celle-ci, par exemple dans le domaine du tourisme et de la chasse, la cueillette ou la culture de plantes médicinales, l'apiculture, l'extraction d'huiles essentielles à partir des aiguilles de Pin, le compostage de broussailles, etc...

Le développement de la gestion de la forêt bretonne peut donc être une source de richesses et d'emplois, d'autant plus qu'à l'échelle mondiale se dessine à moyen terme une pénurie du matériau bois en raison de la diminution des surfaces boisées et de l'accroissement des besoins.

Il convient d'inclure dans une gestion élargie de la forêt les haies et alignements de bocage. Non seulement les talus boisés existant encore doivent être absolument conservés mais il faut procéder à la reconstitution de plantations en rideaux dans les secteurs trop arasés.

### Pas seulement des... « sous »

Mais il ne faut pas avoir une vue purement économiste au sens de la comptabilité annuelle car entrent en ligne de compte ici, le long terme et le maintien du patrimoine écologique. De nombreuses aménités apportées par la forêt ne peuvent pas être quantifiées telles la production d'oxygène, la conservation des paysages, de haïres de silence, de refuges pour la vie sauvage qui deviennent de plus en plus indispensables à l'équilibre de l'homme.

### France : à la pointe du combat

Aux USA, aussi, on se préoccupe des ravages causés par la présence de plomb dans le carburant des automobiles. C'est ainsi qu'une nouvelle réglementation conduira, à partir de 1986, à limiter la teneur en plomb de l'essence à 0,1 g par gallon (ce qui est encore loin d'être négligeable). Les autorités en attendent une diminution (de 97 000 à 47 000) du nombre des enfants en danger, c'est-à-dire de ceux dont le sang contient plus de 3 microgrammes de plomb par décilitre. En outre, et pour les officiels c'est sans doute là le point important, une économie de 271 millions de dollars devrait être réalisée sur les dépenses de santé.

En Europe on commence à noter une évolution sensible des mentalités. La présence des Verts au parlement fédéral allemand n'est pas étrangère à la décision d'interdire l'essence au plomb à partir de 1989. Il est vrai qu'en Allemagne fédérale, les dégâts enregistrés par les pollutions atmosphériques constituent un véritable désastre économique.

Et en France? Seule réaction officielle, celle de Madame Cresson, Ministre du Commerce extérieur qui ne trouve rien de mieux que de hurler à la concurrence déloyale et au protectionnisme économique.

Notre conseil pour 1989: Soyons de bons Français: Protégeons notre environnement et les cellules de nos enfants, roulons allemand.

Comment avez-vous trouvé le budget de l'environnement 1985? Oh, par hasard, en soulevant une bicyclette. En francs constants, les sommes modestes dépensées par les pouvoirs publics pour l'environnement sont en diminution: ce secteur ne progresse en effet que de 18%, soit une augmentation relative nettement inférieure à la hausse des prix prévue pour l'année (plus de 7%). Certes, ce recul s'explique en partie par le fait que la construction des barrages ne dépend plus désormais du ministère de l'environnement — une mesure de bon sens, réclamée de longue date par les Amis de la Terre. Mais avec ce mini-budget qu'elle qualifie elle-même de « difficile », Huguette Bouchardeau aura bien du mal à faire passer dans les réalités la lutte contre les pluies acides, qu'elle vient à juste titre de ranger au premier rang de ses priorités.

(Amis de la Terre)

### Ile de Ré : encore 4 ans de tranquillité

Profitez-en. Si vous êtes un amoureux de l'île de Ré, dans quatre ans l'île de Ré sera morte, transformée en presqu'île de Ré. Profitez-en si vous êtes spéculateur, les prix des terrains vont augmenter et ceux-ci vont se faire rares. Après l'enquête d'utilité publique, 3 kms de béton vont amener 100% de visiteurs de plus et autant de voitures. Les paysans et ostréiculteurs qui pourraient tirer quelques avantages d'une proximité de La Rochelle ont signé leur arrêt de mort. Pour le même prix, n'aurait-on pas pu améliorer les services de bac et faire une réelle politique en faveur de l'utilisation de transport en commun et du vélo?

### Mauvaise foi

Les Amis de la Terre s'étonnent des réactions des pouvoirs publics et des constructeurs automobiles français protestant énergiquement contre la décision « unilatérale » du gouvernement allemand de commercialiser progressivement l'essence sans plomb dès juillet 1988. Or, ce faisant, les Allemands se montrent tout-à-fait respectueux, et cohérents avec la proposition de la Commission Européenne qui prévoyait le 28 juin dernier que l'essence sans plomb serait obligatoire dans toute la communauté dès 1989 pour les nouveaux modèles de voitures.

La mauvaise foi manifestée par les responsables ne fait qu'accuser les mauvais choix technologiques de nos constructeurs qui ont préféré privilé-

gier des moteurs de plus en plus performants aux dispositifs anti-pollution. Ceux-ci sont aujourd'hui, hélas, le monopole des américains et des japonais. Les allemands en réalité ont fait un geste vers leurs partenaires en repoussant à 1988 une mesure qu'ils voulaient adopter dès 1986, ce que nous déplorons.

En effet, la commercialisation de l'essence sans plomb et l'équipement des nouvelles voitures en pots catalytiques trois voies avec contrôle électronique est indispensable si on veut enrayer les graves conséquences des pluies acides sur les forêts d'Europe particulièrement menacées par les oxydes d'azote rejetés par les pots d'échappement. Tout retard peut s'avérer désastreux.

### RECYCLONS-NOUS

\* L'importation de pâte à papier représente notre deuxième poste déficitaire, tout de suite après le pétrole, soit quelques 6 milliards de francs en 1980. La forêt protège les sols et produit l'essentiel de l'oxygène de la planète. Nos grandes forêts mondiales disparaissent pourtant à une vitesse affolante.

\* La moitié du contenu de nos poubelles est composée de papiers et de cartons émanant notamment des publicités et des emballages. Pour une même production de papier, le recyclé consomme 6 fois moins d'énergie, et jusqu'à 200 fois moins d'eau... et pas un arbre.

\* Le ministère de l'environnement et quelques autres administrations, les très distingués Journal Officiel, certains quotidiens et revues, les associations d'étude et de protection de l'environnement, des écoles, ont adopté le papier recyclé.

(Pourquoi pas tout le monde?)

\* Conçu et réalisé pour convaincre et inciter tous les autres, ce montage audiovisuel de 17 minutes, vivant et instructif, vous permettra d'animer, de lancer votre propre campagne de sensibilisation aux problèmes de nos forêts mondiales face au gaspillage engendré par notre société de consommation. Pour l'école, la commune, le comité d'entreprise, l'association de consommateurs ou de protection de la nature...

Ce document audiovisuel comprend:

- \* 79 diapositives 24x36 inédites, une place est conçue pour une 80<sup>ème</sup> vous permettant d'y insérer la liste des points de vente du papier recyclé et des points de récupération des vieux papiers. La dernière diapositive est livrée pour le Loiret.

- \* 1 cassette enregistrée.
- \* 1 texte permettant à l'opérateur de suivre le montage.

Les documents peuvent être tapés et/ou projetés en fondu enchaîné.

- \* 1 brochure « le papier recyclé, pourquoi? »

Prix de vente: 620 francs port compris.

### ATTENTION

Jusqu'au 31 décembre 1984 vous bénéficiez du prix de souscription 570 francs.

Les commandes accompagnées de leur règlement sont à adresser à:

Naturalistes Orléanais, 2 rue Marcel Proust 45000 Orléans, Tél: 53-87-60. C.C.P. 516 13 S La Source.

« Les naturalistes Orléanais » est une association d'étude et de protection de la nature régie par la loi de 1901 et agréée par le ministère de l'environnement et le ministère de la jeunesse et des sports.

PÉRIL

## LA LOUTRE : UN SYMBOLE BIEN MAL EN POINT

Symbole des zones humides et des rivières non polluées, la loutre d'Europe a déjà disparu de la plupart des régions françaises comme le Nord-Pas-de-Calais, les Ardennes, le Bassin Parisien, la Lorraine, l'Alsace et bien d'autres encore ! elle ne se maintient qu'en nombre fort réduit et seulement dans la moitié Ouest du pays : Bretagne, Vendée, Charente, Landes, Pyrénées et Massif Central. Des « poches » subsistent dans la région, Rhône-Alpes mais elles sont menacées de disparition.

Dans notre région, la loutre survit principalement dans le centre, château d'eau du pays avec ses innombrables cours d'eau et étangs ; ailleurs, on peut la trouver au sud d'une ligne allant d'Auray à Muzillac, parfois non loin des côtes mais également à l'intérieur des terres sur de petits ruisseaux. En Ile-et-Vilaine, l'espèce paraît rare en dehors des

étangs de la forêt de Paimpont. Dans le Finistère, elle semble très localisée mais ce département possède deux particularités qui méritent d'être soulignées : la cohabitation, pas toujours pacifique d'ailleurs, de la loutre avec le castor, fait assez rare en France et la présence de loutres « marines » (à ne pas confondre avec les loutres de mer du Pacifique !), c'est-à-dire des individus spécialement adaptés au milieu marin côtier ou insulaire. Des observateurs ont signalé leur présence récemment dans l'archipel de Molène, la rade de Brest et la baie de Douarnenez.

Cette population unique en France, probablement au bord de l'extinction, mériterait d'être étudiée sérieusement et surtout d'être protégée d'une manière concrète !

Malheureusement, la loutre fait partie des grands « oubliés » de notre

faune ! voyez le cas désespéré de nos derniers ours ! car si la Bretagne peut se targuer d'abriter une des plus belles populations de cette splendide espèce, il ne faudrait pas oublier que des menaces, une fois de plus, se dessinent à l'horizon. En effet, de grandioses projets d'aménagement visent nos dernières zones humides. Comprenez, protecteurs de nature : assèchements drainages et autre diableries anti-écologiques ! chefs d'œuvres technologiques, apparemment destinés à augmenter de façon sensible nos stocks, déjà gigantesques, de beurre ou de lait... ces zones encore sauvages, faut-il vraiment s'égoïsser à le répéter ? sont des réservoirs de faune et de flore, nécessaires à l'équilibre écologique d'une région et représentent le meilleur biotope pour la loutre.

A cela s'ajoutent les méfaits des



Photo Y. Bayer

opérations de « nettoyage » des cours d'eau qui suppriment trop souvent les tanières de l'espèce, situées le plus souvent dans des troncs creux ou dans une cavité naturelle ou aménagée parmi le fouillis des racines d'un arbre au bord de l'eau. Faute de tels lieux de repos ou de reproduction et malgré une source de nourriture abondante, la loutre devra émigrer vers d'autres territoires plus propices mais devenant, hélas, de plus en plus rares !

### L'erreur est humaine

Protégée par la loi, la loutre devrait théoriquement échapper aux dangers de la chasse et du piégeage ! en pratique, il n'en est rien puisque

l'autour a noté pour la région Bretagne, au moins 7 individus tirés par des chasseurs ! d'où le problème délicat de l'identification des espèces sauvages dans la nature.

Confondant péle-mêle : rat musqué, vison, ragoradin avec la loutre, certains se permettent de menacer directement le représentant le plus rare de nos mustélidés, après le vison d'Europe ! l'erreur est humaine, nous pouvons l'admettre mais de sources très sûres, nous avons constaté que des « braconniers » tirent la loutre de manière délibérée !

Quant au piège, rarement sélectif et subtil, il n'obéit qu'aux lois mécaniques : tout ce qui pose la patte dessus est pris... c'est ainsi qu'au moins 9 individus furent capturés ! tandis que les engins de pêche, surtout les masses à anguilles, en noyent 6 ! mais c'est l'automobile qui détient la palme de

la destruction avec 11 loutres !! accident survenant le plus souvent près des étangs.

Lorsqu'on sait que l'espèce est peu prolifique, entre 1 et 4 jeunes par an, que la mortalité chez les jeunes est très élevée (plus des 3/4 disparaissent avant l'âge de 2 ans, que le territoire d'un mâle accompagné d'une ou plusieurs femelles peut couvrir plus de 50 km<sup>2</sup>, on comprendra aisément que les accidents déjà décriés puissent avoir un effet des plus nocifs au niveau de sa survie !

Devant tant de menaces, le protecteur se sent désarmé ! que faire ? une des rares solutions semblent être l'information, et la sensibilisation permanente du grand public et surtout du milieu scolaire, des administrations et des « utilisateurs » de nature : pêcheurs, chasseurs, agriculteurs ou touristes.

Les exemples allemands ou britanniques où des associations se sont préoccupées exclusivement de la loutre et de sa protection, ont démontré que cela est payant !

La Bretagne a la chance de posséder une population de loutres relativement bien portante, souhaitons que celle-ci se perpétue demain afin que les générations futures puissent admirer ce sympathique animal. La parole est à vous protecteurs !

A. J. BRAUN.

Les personnes intéressées par la protection de la loutre peuvent s'adresser à l'auteur : A. J. Braun, Le Mare, 56370 Le Tour-du-Parc (Tel 97 26-47-32), celui-ci recueillera avec plaisir toute information concernant la présence, la chasse, le piégeage ou sa mortalité (accidents) de l'espèce en Bretagne. Un montage audiovisuel réalisé par l'auteur est également disponible, veuillez le contacter pour les conditions.



Photo Y. Bayer



Photo Y. Bayer



# RELATIONS PUBLIQUES

*Pour chasser ses états d'âme et renforcer son emprise sur les consommateurs E.D.F. a sondé les Bretons.*

Peu de temps avant l'annonce par F. Mitterrand du projet d'implantation d'une grande centrale électrique en Bretagne, il nous était parvenu une enquête sur les relations publiques d'EDF en Bretagne, commandée par la direction régionale d'EDF. Coincidence?

L'étude analyse les critiques avancées aussi bien par les agents EDF, que par le public, et donne des indications à EDF sur la manière de «redorer» son image.

On y apprend beaucoup sur la façon de procéder d'une grande entreprise nationale...

Cette étude comprend plusieurs parties complémentaires: la première, plus technique et statistique, contient l'étude, proprement dite, des échantillons et leur typologie, un guide d'entretien qui définit les modalités de recrutement et d'investigation, et une monographie des réunions ou entretiens.

Le but que s'est fixé EDF au travers de ce processus d'étude des «objectifs» est d'atteindre des «approfondissements explicatifs» plus poussés. Ces approfondissements eux-mêmes ont un objectif tout à fait clair au sein de l'étude: il s'agit, pour l'institution EDF de prendre conscience de sa propre image — au travers de ses agents, de ses publics — dans le but de sensibiliser, puis d'agir, et de redresser une situation qui, à l'heure actuelle, tend à indiquer, en Bretagne, une image de marque négative, qu'il faut par conséquent modifier.

Il s'agit donc pour EDF de repérer dans un premier temps les «symptômes de dysfonctionnement» à différents niveaux. Ensuite un «diagnostic prospectif» est dressé, qui tend à définir «l'image optimale» et ses signes. Au travers de différentes campagnes, et d'actions variées, après l'analyse de ces performances, le but d'EDF sera donc de déterminer des choix fondamentaux sur le nucléaire, et leurs conséquences à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution, sur le plan des réactions enregistrées, comme des avantages notoire pour l'image et le fonctionnement technico-commercial de l'institution.

En fait, cette étude est une réponse au problème de la redéfinition d'un

organisme tel qu'EDF, dont les structures et les mentalités sont telles, qu'elles s'avèrent, dépassées, ou abusives, dans son statut comme dans son positionnement social.

## Désapprobation

L'affaire Plogoff intervient nécessairement, et régulièrement dans cette étude EDF/Bretagne, car dans l'ensemble, elle a été perçue, de façon plus ou moins négative quant aux buts plus profonds, comme le point de départ essentiel d'une réflexion nouvelle sur la politique énergétique nationale et régionale, et sur l'institution EDF elle-même.

L'ensemble de l'étude a toutefois été mené de façon volontairement «non spécifique», c'est-à-dire sous l'intitulé «Problème de l'énergie en Bretagne»

pour éviter tout discours stéréotypé... ou passionné.

Cette demande de la branche EDF Bretagne répond à un besoin dont on sent parfaitement, à la lecture de l'étude, et dans la conclusion même de celle-ci, que l'institution EDF doit maintenant résister à un courant désapprobateur assez général (avec quelques nuances à apporter «sur le terrain») pour ce qui est du public, et être mieux à l'écoute de souhaits internes également exprimés, même si ceux-ci ne restent que «souhaits», et ne se concrétisent que rarement quand il s'agit de remettre en cause l'institution, qui semble apporter à ses salariés de nombreuses garanties.

Si l'on en vient maintenant aux thèmes plus précisément abordés dans l'étude, on peut distinguer:

Une «phase Externe» analyse les réactions de leaders informels, et d'usa-

gers, et une «Phase Interne» s'attache à déterminer les réactions de cadres internes à l'institution: maîtrise, exécution, production, transport, et distribution.

— La méthodologie, pour la phase externe consiste à mettre l'accent sur le contexte géographique, culturel et social breton, sur l'influence des groupes de leaders (traditionnels, tels les élus locaux, ou informels, tels les responsables d'associations). Les différences régionales (région plus ou moins bretonnante), les différences de consommation (usagers ou industriels) s'ajoutent aux critères plus traditionnellement statistiques. La Phase Interne s'attache à respecter la représentation des fonctions au sein d'EDF, et des régions.

Ainsi, les personnes sont «filtrées» en fonction de «critères retenus», et le ton des réunions restant «non passionné de base» du fait du formulé différents registres (imaginaire, symbolique, ou réel) ont pu être dégagés des discours.

On peut toutefois noter qu'aucune indication n'est mentionnée, quant au choix des lieux mêmes, ou ces enquêtes ont été menées: Plogoff, par exemple, est concerné dans le cadre d'entretiens individuels, mais n'intervient pas dans les réunions de groupes formels ou informels.

# SERVICE PUBLIC ou MONOPOLE

Au regard de cette étude, EDF a deux images contradictoires: En tant que Service Public, on reconnaît à EDF une très bonne compétence technique, sur le terrain, mais on regrette le manque de concertation, l'anonymat, et la non-participation des usagers au Conseil d'Administration. Malgré un statut de «sauveur», EDF semble souffrir de structures (pas de polyvalence, hiérarchie trop marquée, bureaucratie) et d'un problème d'effectifs. On lui reproche son manque de «sens critique» (qu'elle juge comme au regard de sa «Mission») ce qui se reflète sur la qualification de Monopole, en partie due à son attitude trop commerciale: l'usager est devenu un client, donc un consommateur, un pourvoyeur de profits. EDF n'ayant pas de concurrent (pour cause de sécurité, toujours au regard de sa «Mission») apparaît comme exerçant à plein ses privilèges (individuels) et ses pouvoirs (collectifs). Elle raisonne en terme de rentabilité face à des marchés internationaux en nombre croissant, et obéit à une politique de prestige. Son administration, trop lourde pour contenter le client-usager, comme l'agent de terrain, lui fait paraître ignorer certaines règles de démocratie.

— La Diffusion de l'information: elle est jugée par le public «partielle» et «partielle»; la consommation est poussée, le budget publicitaire étant supérieur à celui consacré aux énergies renouvelables (mais un Agent-Producteur et Transport constate qu'elle y consacre déjà une lourde part, compte tenu du fait que cela n'est pas de son ressort).

Cette publicité n'a, aux yeux des consommateurs, rien à voir avec une publicité informative, digne d'un service public. Le public aimerait en effet que la faible part de publicité informative divulguée soit moins exprimée en jargon technique, (qui semble nécessaire aux agents pour un bon fonctionnement interne à EDF). La presse est rendue responsable, par les agents, de ce mécontentement «malveillance politique», plus que «dysfonctionnement quotidien», car EDF s'estime soumise aux syndicats, et bouc émissaire des gouvernements successifs. Quoiqu'il en soit, la «base», comme le client, déplore le manque d'un «service accueil» mieux organisé, et la mauvaise écoute qu'il en résulte. (Pour les «cadres produc-

tion» EDF, ceci n'est pas du ressort de l'institution: seule l'information technique, et les finances semblent être rentables).

Face à ces thèmes abordés, les attentes vont très nettement vers une réforme des structures jugées trop pesantes par les agents et les clients, une redéfinition des tâches d'accueil, et une meilleure organisation Bureau-Terrain. L'information ne doit plus servir à se justifier, mais à être l'organe d'écoute intermédiaire pour les «nouveaux consommateurs» qui acceptent EDF comme prestataire de services et investisseur, et réclament un plan d'industrialisation permettant d'améliorer la gestion des fonds publics, donc la réduction des coûts du produit.

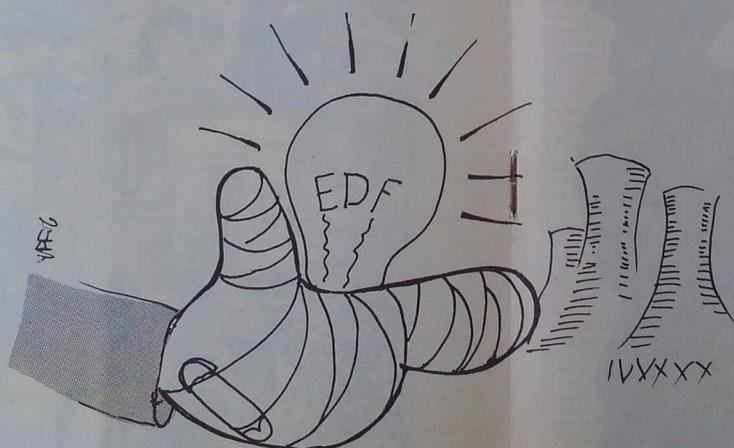
De cette «monographie» découle l'analyse des «attitudes» exprimées tout d'abord sous forme d'un schéma construit autour de 2 axes: positionnement en fonction de la plus ou moins indépendance énergétique, positionnement en fonction de la valeur de l'institution et du coût du produit.

L'autre schéma présenté est tracé au regard du positionnement vis-à-vis des différentes sources d'énergie (Danger/innocuité; passé/indépendance et avenir, plus ou moins polluante, épuisable et limitée dans ces usages).

— L'attitude des usagers se détermine en fonction du coût des fournitures, et en termes d'économie domestique/indépendance industrielle.

— L'attitude des leaders se dégage plus globalement autour des problèmes institutionnels, et de politique énergétique: la Bretagne ne doit pas être vampirisée, mais créer un tissu industriel régional qui est nécessaire à sa survie. On recherche la complémentarité entre Nucléaire industriel et alternatives domestiques. Plogoff reste dans ce cadre un «projet mal compris, donc mal engagé»...

— L'après Plogoff reste pour tous un tournant décisif, dans la mesure où la réalité bretonne devient un facteur explicatif important des «dysfonction-



→ nements ressentis : blocage vis-à-vis du public breton, stéréotypes exprimés de part et d'autre, et la valorisation interne d'EDF sert de mur de défense, bien qu'un appel soit fait vers une demande de direction affirmée. Le « Phénomène Breton » est en effet ambivalent : le sentiment de « Terre Sacrée » est mêlé à celui de l'abandon « parent pauvre » : la Bretagne réclame et la reconnaissance de son potentiel, et la naissance d'un réel service public, qui apporterait un dynamisme économique.

**L'image d'EDF auprès des publics et de son personnel.**

L'autorité est ressentie par le public par l'empreinte trop marquée du public par l'Institution (monopole, esprit du corps...) et l'emploi de méthodes non démocratiques. Au monopole, EDF répond « sécurité », « mission » et « compétence en matière de politique énergétique ». Le repli sur l'Institution correspond à l'hostilité du public, imputable aux médias : ne pas engager l'Institution, rester dans le cadre administratif, c'est donc pour EDF s'assurer un rapport de force qui lui est vital, quand elle ne s'estime pas assez défendue par des organismes extérieurs...

— La désinvolture exprimée est relative aux privilèges, comparés au positionnement d'une région en difficultés, « Privilèges du secteur public, pour un fonctionnement de secteur privé ». A cela, EDF répond « mission nationale » avant « nuisance locale » (et juge qu'un privilège au niveau de l'emploi, reconnu, est « jalouse »).

Mais en général, le sentiment d'une bureaucratie trop lourde est partagé, ainsi qu'une demande de concertation.

— La partie la plus intéressante de l'étude revient à l'analyse de ce pouvoir en mutation qu'est EDF.

Les clients usagers jugent EDF « trop commercial » pour le peu de compensations (ni droit de regard, ni écoute des besoins) « trop technique » (la « mission » n'est pas au quotidien) « trop percepteur », et « trop administratif » (l'éloignement étant recherché).

Les demandes vont donc vers : une présence plus effective (instances régionales) et aspects d'une identité bretonne (esthétique et recherches alternatives) qui aboutiraient à la création d'une entreprise dont le rôle de partenariat réel s'exprimerait dans une vie associative.

A cela, EDF répond que pour elle, la notion de service public est très

investie qu'il faudrait donc en priorité opérer un décloisonnement entre l'antonomie des positionnements Service Public/Entreprise Commerciale.

Dans l'analyse, le lecteur peut repérer un tissu d'ambiguïtés et de contradictions face aux souhaits, demandes et attentes du personnel :

— défense d'un statut avec l'aide d'organismes extérieurs, et par le maintien d'un rôle jugé nécessaire. Demande d'une prise en charge directionnelle et de décentralisation des pouvoirs, mise en avant d'une tutelle gouvernementale pour pallier au sentiment anti-EDF... Ceci allant à l'encontre du partenariat souhaité par les usagers.

— A la demande de responsabilisation des agents d'exécution, plus proches du public, répond le sentiment très fort d'une spécificité dans la mission, donc d'une hiérarchisation plus poussée. A la demande d'écoute correspond un besoin de personnalisation plus poussée, mais EDF réclame le « rétablissement d'une autorité bafoquée ».

— L'attitude pubiphobe affichée ne correspond pas au sentiment du public vis-à-vis de « l'attitude trop commerciale d'EDF ».

— Enfin, à la demande de « respect d'une entité bretonne » correspond une décentralisation souhaitée, mais dans le cadre du respect de « l'esprit EDF ».

**Séduction**

Si l'on considère que, de plus, EDF souhaite faire appel à la mise en place « d'organes d'éducation sur le rôle de l'institution, et sur la politique énergétique » on peut constater que ces ambiguïtés ne sont pas près d'être résolues ; on est en droit de se demander si elles vont l'être, malgré le souhait que cette étude soit un point de départ plus concluant que les Enquêtes d'Utilité Publique, type Plogoff...

EDF souhaite en effet dépasser le positionnement « ARMÉE » pour mieux répondre aux exigences classiques d'une « Grande Entreprise Commerciale ». On y retrouve les souhaits exprimés : « décentralisation et présence, investissement, négociation et commerce »... Mais aussi, des exigences exprimées, telles que la « Séduction » qui ne sont pas des nuances dénuées de tout sentiment de profit. On peut dès lors s'interroger sur le rôle de telles études, dans l'avenir d'une région, et dans la politique énergétique d'un pays.

WISE PARIS



EDF: Tout est dans l'image de marque. Moins musclé mais tout aussi insidieux.

**Le Carnet : chantage à l'emploi**

La rentrée politique a été l'occasion pour de nombreux responsables de diverses tendances de rappeler leur attachement à la centrale nucléaire du Carnet. L'argumentation n'a rien de nouveau mais tient plus du matraquage publicitaire que de la logique, il est donc nécessaire de rappeler, une fois de plus, quelques évidences trop oubliées.

Il n'y a pas de corrélation entre le nucléaire et l'emploi. La Loire-Atlantique en est l'exemple le plus frappant. Avec Cordermaison et Cheviré, elle est largement excédentaire en énergie, mais n'en défient pas moins le triste record de taux de chômage de l'Ouest. De même, dans la Manche, malgré la Hague et les retombées du chantier de Flamanville, Cherbourg avec 17% de chômeurs ne peut guère se targuer d'un meilleur sort.

L'argumentation démagogique qui consiste à se servir du drame du chômage pour imposer ses vues doit être dénoncée. On ne peut pas, comme le RPR ou la C.G.T., à la fois souligner les graves problèmes de l'artisanat et du bâtiment et réclamer une centrale nucléaire. Au contraire, une active politique d'économie d'énergie bénéficierait surtout aux PME, au tissu économique local. On estime 200 000 emplois (100 chantiers de centrales en même temps), les créations de postes ainsi permises. Le très officiel rapport Crémieux concluait que les économies réalisées équivaleraient à la production actuelle du parc nucléaire. Mais gouverner c'est choisir, on ne peut pas consacrer le quart des investissements industriels français au nucléaire et développer une telle politique. L'économie, quoi qu'on dise, n'est pas à l'ordre du jour et l'honteux forçage publicitaire d'EDF pour vendre son électricité (le tout électrique) paraît plus apte à favoriser le gaspillage.

Le chantier n'apportera pas le développement souhaité. A Brennilis, l'exode s'est accéléré après le début de la construction. Aujourd'hui avec l'arrêt de la centrale (qui n'est pas éternelle), c'est une région économiquement morte qu'EDF laisse derrière elle. Les retombées sont faibles. Le nucléaire déplace une main-d'œuvre spécialisée, habituée à ce type de chantier, et la ville-champignon qui poussera à côté de la centrale n'abritera que peu de travailleurs de la région. Sans compter qu'EDF ne semble guère portée à la philanthropie... Que les entrepreneurs soient compétitifs sur les délais et les prix pour éviter les fuites à l'étranger...

Les quelques créations d'emplois seront donc rapidement annulées par

les pertes inévitables dans les domaines de la pêche et de l'agriculture, avec en prime les nuisances inhérentes à un tel chantier. Quand au fonctionnement de la centrale, ce ne sont pas quelques centaines d'agents de maintenance pour la plupart étrangers à la région qui résorberont le chômage en Loire-Atlantique...

L'Ouest est largement excédentaire en énergie. Avec les productions de la Manche (Flamanville) et de la LA (Cordermaison sous employée), il n'y a strictement aucune raison de prévoir à moyen terme une centrale dans la région... ni ailleurs, les rapports officiels soulignent les uns après les autres le suréquipement français.

Les raisons démagogiques évo-

quées par les Pronucléaires ne résistent donc pas à l'analyse. Alors que se pose de nouveau le problème des déchets.

Le mythe nucléaire se fissure inexorablement. On comprend donc que certains élus et EDF soient pressés de multiplier les commissions et les syndicats d'études dénote de l'impuissance à empêcher Le Carnet de devenir une nouvelle version de l'Arlésienne (enquête d'utilité publique toujours reportée). Mais que l'on ne s'y trompe pas, quoi qu'en dise Mr De Baudimère, la centrale n'a pas « l'aval de tous ». A Plogoff, au Pellerin, le mouvement anti-nucléaire a déjà su dire non, il le saura encore.

Dantec

**CITATION : le texte qui suit nous a paru particulièrement bien adapté aux problèmes d'environnement. Nous nous devons d'en faire profiter nos lecteurs**

Après des semaines de débats stériles sur la « liberté » de l'enseignement, reparlons des Libertés. Que valent celles-ci face à la toute puissance des administrations ?

« Les administrations, en dehors de toutes règles juridiques sont habilitées par trois convictions profondes. Tout d'abord la certitude de représenter l'intérêt public. Personne en dehors d'elles ne peut savoir, chacune pour son domaine de compétence, ce qui est nécessaire pour le bien commun. Le citoyen peut représenter son intérêt particulier, seule l'administration a une visée générale, elle est neutre, ne prend pas parti, elle est objective et voit loin pour préparer l'an 2000... Ensuite, seule l'administration est compétente. Les particuliers, les citoyens sont tous profondément incompétents, ils n'ont d'ailleurs, pas le temps d'étudier à fond, à tous les niveaux, les questions qui se posent.

Mais en quoi cela concerne-t-il les libertés ? En ce que les citoyens ne sont jamais consultés sur ce qui leur tombe dessus, pour l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la circulation, les impôts, etc. Ou plutôt (car on ne cesse de parler de « concertation ») ils sont fallacieusement consultés ! On met en consultation un plan d'urbanisme pendant les vacances ; on soumet des documents incompréhensibles pour qui n'est pas un expert ; on transcrit des opinions « personnelles » (mais comme elles ne seront jamais concordantes, on n'en tiendra aucun compte...) ; on fait des publicités insuffisantes, etc. L'autoritarisme administratif devient absolu par des artifices de procédure. Et je tiens à en souligner : le système de division des grands travaux. Quand il y a une énorme entreprise

engagée (barrage, centrale atomique, autoroutes, remaniement d'une Z.A.D., etc...), on ne consulte jamais l'ensemble de la population concernée par une sorte de référendum sur l'ensemble du travail, on procède en premier lieu à une division des opérations : on consulte sur un pompage ou un rejet d'eau sur la construction d'un pont, sur l'érection d'un mur, sur le rachat de parcelles successives de terres, etc. Évidemment, pour chaque fragment d'opérations en général, il n'y a pas d'objection majeure. On obtient par petits morceaux l'adhésion et on réunit ensuite le puzzle des adhésions ! Ou bien, en second lieu, on peut discuter géographiquement : pour une autoroute ou une ligne de transport électrique, on consulte commune par commune, et on a alors le chantage quand une commune a donné son accord : celle qui précède et celle qui suit sont bien forcées d'en faire autant (vous n'allez quand même pas bloquer une œuvre reconnue utile par vos voisins...) C'est le système d'une efficacité redoutable. En réalité, l'administration fait exactement ce qu'elle veut et manipule l'opinion. Et quand elle rencontre un véritable refus, elle laisse dormir le dossier les années qu'il faut pour livrer un nouvel assaut. Et c'est dans ce domaine et par ces voies que les libertés sont véritablement menacées. Quant au recours au tribunal administratif, il fut efficace autrefois ! Maintenant nous sommes en présence du fait accompli. Bien entendu, ces libertés perdues ne font pas partie des droits de l'homme ! Mais je crois que c'est à ce niveau que notre vie quotidienne est le plus transformée, par des enchanteurs malins sur qui nous n'avons pas de prise !

La menace des libertés par J. ELLUL \*

## UNE SI JOLIE PETITE BASE

Des projets louables mais certaines réalisations ne répondent pas toujours aux préoccupations premières.

La transformation des polders de Combrit, sur la bordure de l'Odét en « base littorale de nature et de loisirs » marquait, voici quelques années, le démarrage d'une expérience originale. Comment aménager en douceur un espace littoral fragile et, ô combien, convoité dans cette zone du Finistère-sud à vocation (selon certains) hautement touristique.

Campings déployés sur les coteaux proches, tourisme pédestre ou équestre, prime à l'effort et à ceux qui ont envie de mériter la mer et la plage.

Il fallait s'y attendre. Quelle municipalité serait capable de résister plus longtemps à la tentation. Certains élus ne sont pas loin de considérer que la base de nature n'était en fait qu'une réserve foncière destinée à recevoir, au fur et à mesure des élections successives, des projets à

inaugurer. Car pour tout élu digne de ce nom, un mandat sans pose de première pierre est un mandat raté. A Combrit, cette première pierre devrait être celle des W.C. et des sanitaires d'un camping.

Récemment, la Commission des sites du Finistère était appelée à statuer sur la demande de création, d'un camping en plein polder et à 400 mètres de la plage. L'espace est vaste, appartient à l'Etat (ce qui simplifie les procédures) et en zone bientôt protégée. Le fait qu'il s'agisse d'un marais avec les conséquences financières que cela implique en matière de drainage et d'assainissement n'est pas pour troubler les promoteurs du projet.

Car très vraisemblablement, l'objectif réel de l'opération va bien au-delà de la création d'un simple camping. Cette première entorse au statut et aux prin-

cipes de la base de nature devrait permettre, à terme, la création, de lieux d'hébergement de moins en moins légers, et, puisque tout le monde a sa voiture, de parkings supplémentaires de voies d'accès. Adieu la base de nature. Restera la base de loisirs.

Cette déviation des objectifs primitifs est d'ailleurs à l'origine du conflit qui a opposé le responsable-chargé d'étude de la base de Combrit au syndicat de gestion, composé en majorité d'élus locaux. Le chargé d'études a dû s'en aller.

Tout en marquant son intérêt pour la création de base de nature et de loisirs de Combrit, la SEPNB avait, dès l'origine du projet émis quelques réserves et des craintes quant à l'avenir. Craintes, dont on constate aujourd'hui qu'elles étaient malheureusement bien fondées.

## UN CONSERVATOIRE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ?

Baie d'Audierne, le Conservatoire du Littoral, par la bouche de Louis le Pensec, son président annonce l'acquisition prochaine de 500 hectares sur un secteur allant de Plovan à Penmarc'h. Ce vaste projet qui ne se concrétisera qu'avec l'accord des communes concernées et du département du Finistère sera sans doute l'un des plus ambitieux du Conservatoire en Bretagne. Rappelons que le Conservatoire a déjà acquis en Bretagne plus de 1360 hectares. Notons également que le projet de village-touristes de Plovan ne serait pas touché par cet achat.

Toujours dans le Finistère, ce sont les 20 et 30 hectares boisés d'un site de toute beauté bordant l'anse Saint-Jean près de Concarneau qui sont en cours d'achat. Déjà l'an dernier le conservatoire avait acquis une zone importante de dunes et de marais sur la commune de Trégunc, toujours dans le Finistère...

Bravo donc, le Conservatoire du littoral. Avec quelques nuances cependant...

Ce qu'on oublie de dire le Conservatoire, c'est que cet achat est l'aboutissement de longues années d'une lutte menée, en particulier par la SEPNB et ses bénévoles. C'est en effet dès 1968

que Penn ar Bed publie une étude sur les étangs de la baie d'Audierne et dès 1975 que la SEPNB élabore un document portant sur la mise en valeur et l'aménagement de cette même baie. Une nouvelle étude de réactualisation paraît en 1981, la SEPNB est encore la première à introduire une instance de classement de la zone concernée. Et la SEPNB n'est pas la dernière à lutter contre le projet de village-verru de Plovan et à avancer des solutions constructives.

La SEPNB risque donc dès lors de trouver un peu fort de voir les élus et l'administration s'attribuer tout le mérite de l'opération alors qu'ils n'ont pas toujours été tout à fait à la hauteur.

Un problème se pose en particulier au sujet de la gestion de ces espaces. La SEPNB, dont la compétence en la matière n'est plus à prouver, y sera-t-elle associée? Ou bien la gestion sera-t-elle laissée à des élus dont les manières de faire ne sont pas toujours bien conformes aux objectifs d'une protection de la nature bien comprise.

Ajoutons à cela que les opérations du Conservatoire paraissent parfois un peu obscures au profane. Voici quelque temps cette institution n'avait-elle pas acheté la moitié de 128 hectares de

marais littoraux sur la commune de Fouesnant. Parfait!

Il faut cependant savoir que ces marais faisaient l'objet, au moment de l'achat d'une longue procédure entre l'Association pour la Défense du Pays Fouesnantais et les concessionnaires des marais. L'Association rappelait qu'il s'agissait là de Domaine Public Maritime, par nature inaliénable. Les concessionnaires préféreraient en tirer de la bonne monnaie. Finalement l'analyse de l'opération donne ceci: en achetant une partie d'un espace présumé appartenir au Domaine Public Maritime, le Conservatoire a accédé du même coup le caractère négociable du reste des marais. Quelle magnifique opération! Quelle incoscience, ou bien...

Un tel exemple nous montre que si le Conservatoire du Littoral doit être largement félicité, il convient cependant de regarder de très près la nature des opérations qu'il conduit avant, pendant et après l'achat des espaces littoraux. Sur le plan local, le Conservatoire semble trop souvent enclin à composer et à négocier pour emporter le morceau: un parking sur dune par-ci, un village vacances par-là. Ce grignotage ne laisse pas d'être inquiétant et on ne peut que conseiller aux Associations d'exercer une surveillance soutenue sur un Conservatoire qui ne serait pas au-dessus de tout soupçon.

### ARCHIPEL DE GLENAN : PROTECTION DURE



Parmi les nombreuses îles et les multiples cailloux qui composent l'archipel des Glénan, l'île Saint-Nicolas a un statut un peu particulier. C'est en effet la seule île sur laquelle des transports de touristes sont autorisés à débarquer leur cargaison tous les jours de la belle saison. Cela peu représenter journalièrement de 1000 à 2000 personnes qui n'ayant rien d'autre à faire effectuent le tour de l'île en attendant le rembarquement.

Ajoutons à cela le travail de sappe réa-

lisé par les extracteurs de maerl et de sable, le passage en force des vedettes sur les cordons sableux, toutes les conditions sont réunies pour que l'érosion fasse son œuvre et que l'île Saint-Nicolas soit bien mal en point.

Pour la commune de Fouesnant, dont dépend l'archipel, une seule solution: protéger l'île en la garnissant de blocs de rochers. Le problème est que ces blocs risquent de subir le sort des blokhous posés sur le sable ou même de créer des turbulences susceptibles

d'accroître encore, le phénomène d'érosion.

Mais qu'importe, il faut faire tourner la machine économique et les différentes collectivités locales sont d'accord pour mettre 1 350 000 francs dans l'opération.

Comme il s'agit de travaux sur le domaine public maritime et dans une zone protégée, il faut réaliser un dossier et en particulier présenter une étude d'impact. Les lecteurs d'Oxygène apprécieront tout le sel du paragraphe IV de cette notice d'impact.

#### IV.- Mesures pour compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement.-

La réalisation des travaux projetés ne paraît pas pouvoir présenter de conséquences dommageables sur l'environnement, en ce sens qu'elle a pour but unique de préserver le littoral et que, d'autre part, l'expérience démontre que le cordon s'inscrit sans difficulté dans le site côtier.

A CONCARNEAU, le 21 MARS 1984

L'INGENIEUR DES T.P.E.

# LES BONNES ADRESSES

pour choisir une alimentation plus naturelle  
... à des prix accessibles

Ce qu'il y a dans notre assiette n'est pas neutre politiquement. C'est l'aboutissement de toute une façon de préparer nos aliments, donc de concevoir notre vie dite «privée», de les acheter donc de subir ou d'influencer le réseau de distribution, enfin de choisir ou de laisser à d'autres le choix de la façon dont ils sont produits avec ses conséquences sur notre environnement et sur les pays du Tiers monde d'où nous importons des aliments pour notre bétail.

Déjà, dans notre cuisine et notre vie que nous croyons privée, la publicité omniprésente nous incite, depuis le petit pot pour bébé, à nous nourrir d'aliments tout prêts.

Au menu de ces repas les colorants et conservateurs (inscrits sur les emballages grâce aux campagnes des associations de consommateurs) mais aussi les nitrates, nitrites, dithiocarbamates et autres fongicides et insecticides que vous ne soupçonnez pas eux dans les feuilles de cette salade censée vous apporter une petite ration de vitamines.

Et ne jetez pas la pierre aux producteurs ils sont aussi piégés que vous dans cette histoire.

Les «Coop bio» veulent offrir les produits d'une agriculture plus «naturelle» à un prix accessible à toutes les bourses en échange d'un peu de notre temps et de notre esprit d'initiative et en créant une collaboration avec des producteurs locaux pour faire contrepoids au système agroalimentaire «polluant et dépendant de l'industrie chimique».

Les Coops espèrent voir s'organiser aussi les producteurs: «ces agriculteurs biologiques tant décriés il n'y a pas si longtemps et qui commencent à être courtisés par les tenants d'une agriculture productiviste en pleine crise.»

Cette autre façon de consommer que proposent les Coop fait moins de bruit que des manifestations de producteurs sans doute désespérés mais aussi manipulés. A long terme, et ça dépend de nous, elles contribueront peut-être plus à faire «changer les choses».

(F. G)

## 22 Côtes du Nord.

- La Gambille  
26 rue de chateaubriant  
22000 Saint-Brieuc
- Cinquième Saison. Woas Wenn.  
Ker Uhel  
22300 Lannion (96) 48-35-39
- Association Santé Alimentation  
Echanges  
4, rue Even  
22100 Dinan (96) 85-15-71

- G. Le Roy-M.Joly  
Ker Ravé  
22620 Ploubazlanec
- Le grain de seigle  
P. Norroy  
Centre Social  
de la Croix Saint-Lambert  
22000 Saint-Brieuc
- Coop bio Broons  
B. LE Guevel  
Le bas Penhoët  
22250 BROONS

## 56 Morbihan.

- Croq'Lune  
Kerriguen  
56630 Langonnet  
(97) 23-90-44
- Ch. Giéloulic  
La Bergerie  
56700 Colpo  
(97) 66-87-02

- L'Utopinambour  
52, avenue de la Libération  
56300 Pontivy  
(97) 25-56-91

- «Le Formanec»  
c/o B. Lancelot  
Tromeur  
56460 Serent  
(97) 74-95-41

- Pays de Lanvaux  
c/o G. Guillard  
Mermerlan  
56500 Bignan

- Pays de Vannes  
c/o C. Dagault  
Poterie des quatre vents  
56500 Sene

- Consommateurs  
D'Aliments Naturels  
6 route de la Grande Lande  
56600 Lanester

- Nevez-Amzer  
c/o Pierre Bouron  
Saint-Adrien-Le Fort-Block  
56270 Ploasmeur

- Debrerien-Linad  
c/o Michel Moreau  
88, rue de la Gare  
56560 Guiscriff

## 44 Loire-Atlantique.

- Coop-bio Nantes  
22 Quai Barbasse  
44000 Nantes
- La Vitamine  
Impasse du Château  
44110 Chateaubriant  
c/o P. Baronnet  
(40) 81-63-68
- Pour ceux qui voyagent
- Le Fenouil  
14, rue de Beliers  
42000 Le Mans
- Prairial  
60, rue du Dauphiné  
69003 Lyon

## 35 Ile et Vilaine.

- Le Rat bio  
c/o J. P. Charpentier  
La Porte  
35600 REDON
- La Galette des Rois Pauvres  
35340 LIFFRE
- Coop bio Fougères  
c/o Maryvonne Peudener  
Bellevue  
Chapelle Sanson  
35300 FOUGÈRES
- Scarabée  
16, bd de Chézy  
35000 RENNES

## 29 Finistère

- Coop Orthobio  
J. J. PELLE  
9 rue Guetry  
29200 BREST
- Sésame, 6 rue Marengo  
Brest
- Coop-Bio  
9 rue Brizeux  
29000 Quimper
- Le Grenier Vert  
Rue A. Kersaudy  
29122 Pont-Croix
- «Presqu'il est Doré»  
c/o François Lucas  
1 rue Graveran  
29160 CROZON
- Spatiance  
Monique Léon  
Maugou Braz  
Commana 29237 Sizun
- Bergamote  
Centre Social  
29260 Lesneven

SCARABÉE<sup>1</sup> est une société Civile de consommation. Ce type de structure juridique permet de vendre des produits à des adhérents. Pour être adhérent, il suffit de verser 160 francs répartis ainsi: 60 francs de parts sociales, 90 francs d'avance sur consommation éventuellement récupérable en cas de départ.

Ajoutons 10 francs d'adhésion à une association créée en parallèle à SCARABÉE. Cette association a été créée afin d'assurer des animations intérieures à SCARABÉE (préparations de plats...) et extérieures (sensibilisation en milieu scolaire ou auprès du public). Les statuts permettent également de pouvoir vendre des produits à des personnes non adhérentes dans une limite de 10% des produits vendus.

Créée à la fin 83, SCARABÉE avait, après 4 mois de fonctionnement 280 familles adhérentes sans qu'aucune publicité n'ait été faite.

SCARABÉE est un magasin de produits biologiques d'un genre différent. A l'origine, des personnes de la coopérative Jardin et Santé, axée sur

la distribution des produits biologiques de qualité à Rennes, ont voulu proposer quelque chose qui diffère du commerce classique.

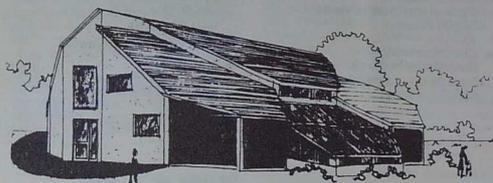
SCARABÉE a obtenu deux emplois d'initiative locale pour une durée d'un an ainsi qu'une bourse AJIR<sup>2</sup>. La plupart des adhérents participent au fonctionnement de SCARABÉE (conditionnement, commandes, gestion...). Les produits distribués viennent des producteurs locaux et régionaux. La marge sur les produits est de 20%, ce qui permet parfois d'obtenir des prix de vente identiques à ceux qui sont pratiqués dans le commerce traditionnel et cela pour des produits de qualité supérieure.

Bientôt une petite sœur à Brest, Kerbio sera également une société civile de consommation et proposera les mêmes services que SCARABÉE.

- 1- SCARABÉE: Bd de Chézy, Rennes.
- 2- Coopérative Jardin et Santé: 19 rue de Vern, Rennes.
- 3- AJIR: Aide à la Jeunesse par l'Initiative et la Responsabilité. Bourse délivrée par la Direction Départementale — temps libre — Jeunesse et Sports.
- 4- KERBIO: rue de Gasté Brest c/o Centre Social de Pen ar Créac'h 13 rue du Professeur Chrétien.



# LA FIN DES BRICOLEURS ?



La maison des métiers à Cuzon : la première pierre a été posée. Reste à poser les autres.

## ÉLECTRICITÉ : LE TROP-PLEIN

Les réacteurs à eau pressurisée (PWR) procurent à la France plus de la moitié de son énergie électrique. C'est un record au niveau mondial atteint après une année 1982 un peu triste : le problème des brochures balladeuses avait entraîné de longues réparations et des immobilisations coûteuses.

Pour EDF, ce problème est maintenant résolu, le facteur de disponibilité des centrales nucléaires serait supérieur à 80% (chiffres EDF). Mais il ne suffit pas de produire, il faut aussi consommer. Que faire de toute cette électricité ? Le gouvernement, tout en ralentissant (sans le stopper) le programme de construction de nouvelles centrales nucléaires a donc demandé à EDF d'avoir pour objectif un accroissement de 40% de la consommation d'électricité avant 1990. Pour cela, il faut faire preuve d'invention. La consommation domestique s'est bien un peu emballée, mais sans raison profonde en ces temps de difficultés économiques. L'industrie est sollicitée : on brade le courant électrique en été. L'idéal pour EDF serait de mettre le mois d'août en hiver.

Dernière solution ! l'exportation. Jersey et les pays continentaux riverains sont preneurs mais pas n'importe quand ni n'importe comment. Mais cela devrait cependant permettre à EDF de se forger une image d'exportateur pour masquer la réalité profonde. Les dollars empruntés à 4 francs par EDF et remboursés si intelligemment à 9 francs pèsent très lourd dans le déficit de notre commerce extérieur.

Dernière donnée, semble-t-il, totalement absente des réflexions de nos dirigeants : la révolution industrielle en cours s'accompagne d'une modification radicale de nos consommations énergétiques. L'électronique, l'informatique, les biotechnologies sont, dans ce domaine relativement peu gourmandes d'énergie. Ajoutons à cela que des réflexes d'économie commencent à se créer. Les temps deviennent durs, il devient de plus en plus difficile de gaspiller du courant même pour faire plaisir à EDF.

Sponsoring officiel pour le salon des énergies renouvelables de Quimper, fin octobre : l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (AFME), le Ministère de l'Environnement parrainent cette manifestation organisée par l'ADER (Agence pour le Développement des Énergies Renouvelables). Près de 80 exposants : du matériel de méthanisation, des éoliennes, des capteurs solaires, des associations... et 7000 visiteurs. N'oublions pas EDF toujours présent mais bien discret avec un stand dont les écolos n'ont rien à envier : quelques affiches, plus de tableaux lumineux ni super-montages. Mimétisme ou tactique ?

Toute expo a son inauguration, avec champagne et discours. Oxygène y était. Pour A. Goalic, président de l'ADER, « le temps des pionniers et du bricolage est révolu ». Pour exploiter le potentiel d'énergies renouvelables, on doit maintenant passer au stade industriel. Ce qui suppose la construction de matériel fiable, efficace, compétitif...

Même son de cloche pour G. Siroy de l'AFME. Pour lui aussi, le temps du bricolage est révolu. L'avenir est aux entreprises « performantes sur le plan technique ». Les exemples suivent : « l'utilisation intelligente des déjections animales (9 millions de tonnes par an en Bretagne) rend celles-ci moins polluantes tout en fournissant de l'énergie et des engrais valorisés ».

Pour G. Siroy « la Bretagne est aussi bien placée dans l'énergie éolienne ». C'est ce qui le conduit à annoncer la mise en place d'une nouvelle éolienne à Ouessant... par EDF. Une référence !

Sortir du bricolage ? Mais qu'ont-ils ces messieurs officiels et -dans le vent- contre les bricoleurs ? Oublient-ils que si l'on parle (un peu) d'énergies renouvelables en 1984 ce n'est pas tant grâce à eux que grâce aux efforts permanents de tous ces bricoleurs sans moyens mais pleins de bonne volonté.

Si l'AFME existe, si elle est dotée de cadres, et de quelques moyens, remercions-en tous ces marginaux qui ont, convenons-en, bien débarrassé le terrain.

D'ailleurs à bien regarder, au salon de Quimper les bricoleurs étaient toujours là, grâce au ciel. Car l'innovation est encore de leur côté. Merci messieurs les bricoleurs.

# RÉCUPÉRATEURS D'ÉNERGIES...



## LIVRES

### L'habitat BIOCLIMATIQUE

Dix ans après le premier choc pétrolier, une autre conception de l'architecture est en train de naître. Dans un premier temps, chacun a pris conscience des économies d'énergie à réaliser rapidement, en modulant le chauffage, en utilisant des doubles vitrages, par exemple.

Puis, une conception dynamique s'est élaborée, visant à utiliser les ressources de la nature — soleil, eau, végétation, température ambiante — en tirant parti des phénomènes naturels de transfert de l'énergie.

Un ensemble de techniques ont été répétées, certaines d'origine traditionnelle, qu'il a fallu redécouvrir et perfectionner, d'autres entièrement nouvelles, le tout aboutissant à un ensemble de concepts nouveaux traités dans un ouvrage qui vient de paraître : « L'Habitat Bioclimatique », par Roger Camous et Donald Watson.

Cinquante techniques, couvrant tout le processus de la conception et de la construction, y ont été regroupées selon neuf grands concepts, dont l'utilisation permet de réduire de MOITIÉ la consommation énergétique, dans un contexte de confort physique et psychologique. Cet habitat, relativement ouvert est, en effet, en relation directe et en harmonie avec son environnement immédiat.

Indépendamment des économies d'énergie ainsi réalisées, la conception bio-climatique de l'architecture apparaît donc, aujourd'hui, grâce à l'amélioration de l'habitat et aux satisfactions d'ordre psychologique qu'elle procure, comme le meilleur investissement qui soit pour l'équilibre de l'individu.

(L'habitat climatique, Chiron diffusion 40, rue de Seine 75006 Paris 200P. 140F.)

### « Un annuaire de la presse en Bretagne »

L'Institut Culturel de Bretagne/Skol Uhel ar Vro a réalisé un petit annuaire de la presse en Bretagne, essentiellement destiné aux acteurs de la vie culturelle en Bretagne : animateurs de centres culturels, responsables d'associations, écrivains, musiciens, éditeurs, etc... Il ne prétend pas être un inventaire exhaustif de toutes les publications qui paraissent aujourd'hui en Bretagne — il y en a des centaines — mais un outil de travail, donnant principalement les noms et adresses d'organes d'information, susceptibles de donner un écho aux manifestations culturelles et artistiques qui se produisent en Bretagne.

### L'AGENDA DU JARDINIER 1985

« Les ressources cachées du jardin »

Textes de Claude Aubert et Jean-Paul Thorez

Dessins de Mary-Anne Kunkel

Un événement attendu par des milliers de jardiniers biologiques : la parution de leur agenda ! Un agenda pas comme les autres.

Parce qu'il est le seul à s'adresser aux jardiniers, et parce qu'il a été conçu par des jardiniers, à l'usage des jardiniers. Il est donc parfaitement adapté à leurs besoins et cela dans les moindres détails. Il répond à une triple exigence :

- Avoir immédiatement sous la main tous les renseignements auxquels l'amateur de potager biologique se réfère continuellement : durée du cycle des légumes, dates des premières et dernières gelées selon les régions, composition des engrais naturels, caractéristiques des semences, plans types etc...

- Permettre au jardinier de tenir un véritable journal de bord. C'est-à-dire un jour-

nal où se rencontreront jour après jour ce qu'il fait (quand a-t-il rentré ma paille, quand a-t-il semé le Hâtif d'Angers ou le Monstrueux de Viroflay... ?) et le comportement de la nature elle-même (quand ont fleuri les cerisiers, quelle a été la progression des arbres que j'avais plantés à la même date l'an passé, quand sont reparties les hirondelles etc... ?). Utilisé ainsi d'année en année, l'agenda du jardinier devient un outil irremplaçable. Il conserve l'histoire des réussites et des échecs du jardinier et lui en montre ou suggère les causes.

- Proposer chaque année un thème qui rythme l'agenda.

C'est ainsi que 1985 sera, pour les jardiniers biologiques, l'année du « Retour du Raifort », à moins qu'elle ne soit celle du « Docteur Pomme de Terre » ou celle du « Kouss » ou bien encore celle de la « Sauce tomate lactofermentée ».

L'agenda du Jardinier 1985, 160 pages, 45 francs, éditions Terre Vivante 6, rue Saulnier 75009 Paris.



On n'y trouvera donc pas toutes les revues et publications littéraires et poétiques, à parution épisodique, toutes les publications des sociétés savantes, les bulletins d'associations, de comités d'entreprises, d'organisations professionnelles ou syndicales à un échelon très local, etc... Seules les publications ayant une certaine diffusion et paraissant plusieurs fois par an ont été retenues dans cet annuaire dont le but est de permettre à l'ensemble de ceux qui font des choses

intéressantes dans le domaine culturel en Bretagne d'établir des relations plus étroites avec la presse et ainsi de mieux se faire connaître de l'ensemble des habitants de la région.

Vous pouvez vous procurer ce document sur simple demande en écrivant à : Institut Culturel de Bretagne — B. P. 66 A — 35031 Rennes Cedex et en joignant une enveloppe au format 21x15 cm affranchie à 6,50 francs.

### Laboused an Arvor

Savet eo bet al lev-mangant daou Gembread ampart war dachenn an eunomiezh. Goueslet eo al lev da labouse an Arvor, ar re soutin anezho hepken. Met laboused an donvor, karamelled, torred du ha karaveged da skouer ne vezont ket quelet quall-alies lost d'an aod. N'eo ket souezh eta e vijent dianou deoc'h. Aozet eo bet ar skrid gant E. V. Breze-Jones hag al luadurioù a zo diwar zorn Iduyn Williams. Dibare eo luadurioù al laboused (20 anezho) ha ken resis all e vez displeget doareoù penan, mouezh, annez pep labous, hag ivez ar boded a va ganto, o doareoù nezhian hag all.

Ul lev brava, e liv, gant ur golo kartons eo LABOUSED AN ARVOR. 50 LURE KOUST mui 10 LUREVIT ARIZOU KAS.

DA : AL LANV  
8 straed Enez Vaz  
Ar Bradenn  
29000 KEMPER

### Architecture et environnement

Soucieuse d'une meilleure communication entre l'ensemble de la population, scientifiques, professionnels, associations et administrations, pour une meilleure prise en compte de l'environnement, la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Bretagne a ouvert un Centre d'Information et de Documentation sur l'Architecture et l'Environnement au 7 rue du griffon à Rennes.

Ce Centre met à la disposition de chacun :

- une bibliothèque de plus de 1000 ouvrages et de plus de 50 revues, un ensemble de dossiers de presse thématiques engrangés depuis 1975.

- une médiathèque d'une quarantaine de titres (films 16 mm, vidéogrammes et diaporammes) et un ensemble de filmographies thématiques.

- Avec une salle de travail pour la consultation des ouvrages et revues...
- Avec une salle de visionnement d'une trentaine de places...
- Et avec une salle d'exposition...

Le Centre d'Information et de Documentation est un outil mis à la disposition de tous. Depuis son ouverture, plus de 3500 visiteurs ont fréquenté ces lieux. Aujourd'hui, le Centre d'Information et de Documentation présente une exposition d'affiches et de posters sur l'environnement et l'architecture.

Renouvelables par quinzaine, plus de 50 posters, un dépôt-vente, seront exposés jusqu'au 30 septembre 1984. Vous pourrez y visionner, sur demande, un des documents audiovisuels de la médiathèque.

Le Centre est ouvert de 14 h à 18 h, tous les jours, sauf dimanches et fêtes.

### Énergies douces

Convaincus des multiples possibilités d'application des énergies « douces », nous avons composé une brochure, synthèse de nos soirées. Cette brochure de 30 pages — éditée sur papier recyclé — présente les thèmes suivants :

- L'EAU, un bien vital et menacé
- le VENT, une énergie ancienne pour une société nouvelle
- RECYCLAGE et énergie
- Énergie SOLAIRE, c'est possible chez nous
- la BIOMASSE, énergie de la terre.

Nous pensons que notre travail peut vous intéresser, aussi n'hésitez pas à nous contacter.

PRIX : l'exemplaire 20 F — Port non compris. Tarif dégressif suivant la commande. (10 exemplaires : 190f, 100 exemplaires 1500 francs).

Contact C.L.I.A.N. : H.CLEDER — 14 rue de la Bannière 44260 SAVENAY.

J. DALIBERT  
la Carnais  
44260 La Chapelle-Launay

### Famines dans le Tiers-Monde : analyses et expériences

Que le contexte actuel soit celui d'une aggravation des problèmes de la famine dans le tiers monde, avec des seuils de dénuement particulièrement inquiétants dans différents points du monde : Afrique Centrale, Sahel, Nordest Brésilien, nous le savons.

Au moment où les discussions des politiques françaises et européennes se poursuivent, il est plus que jamais nécessaire pour tous ceux qui se préoccupent des problèmes de développement et de malnutrition de participer à ce débat pour ouvrir la voie à leurs plus grandes maîtrises.

Tel est le but de ce livre « L'aide alimentaire » que publie l'Association Solagra (Solidarité Agro-Alimentaire) aux Éditions Syros : informations, confrontation d'analyses diverses (structures officielles de gestion de l'aide, ONG du Nord et du Sud, instituts de recherche, organisations agricoles), études fondées sur des expériences mêlant les différents acteurs du problème.

Solagra  
Collection « Alternatives Économiques, série « Analyse »  
135 pages, 39 francs.

### La Rivière Isole

par J. Le Vagueresse

Format : 20x28,5 cm 112 pages.

Texte + illustrations : nombreux dessins (18 planches pleine page), tableaux, coupures de presse.

Cet ouvrage est conçu pour un large public. Il devrait intéresser les scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles, mais aussi tous ceux qui souhaitent avoir une vue d'ensemble sur la vie des rivières.

La première partie est consacrée, pour l'essentiel, à un inventaire des activités humaines susceptibles de modifier le fonctionnement de cet écosystème. C'est une analyse de la « pression humaine » sous tous ses aspects.

L'opinion d'Oxygène : un document indispensable pour tous ceux qui veulent découvrir, comprendre et aimer la nature près de chez eux. Un excellent outil pédagogique.

Commande à adresser à :  
**IMPRIMERIE RÉGIONALE - 29114 BANNALEC**

Prix souscripteur : (57,00 F + frais de poste 13,00 F) : 70,00 F  
(Offre valable jusqu'au 28.02.85)  
Prix de vente en librairie : 80,00 F.

# TERRE ADÉLIE

20 000 personnes disent NON.

Arrivés à bord de l'autobus de Greenpeace, cinq des manchots empereurs menacés par cette piste d'atterrissage ont l'intention d'apporter à cette adresse 20 000 cartes postales et lettres de protestation afin qu'elles soient annexées au registre ouvert aux observations du public.

Depuis un an, la Ligue de protection des oiseaux, la Fédération française des sociétés de protection de la nature et Greenpeace mènent une campagne contre le projet de piste d'atterrissage en Terre Adélie.

Après avoir obtenu la création d'un «comité des sages» composé de huit biologistes internationaux, les trois organisations ont contraint le Secrétaire d'Etat aux dom-tom et les Terres australes et antarctiques françaises à

présenter, deux ans après le début des travaux, une étude d'impact.

La LPO, la FFSPN et Greenpeace sont conscients de l'importance des recherches scientifiques françaises et internationales menées en Antarctique et de l'urgence à rationaliser les moyens d'accès à la Terre Adélie. Mais elles proposent que la piste d'atterrissage soit construite ailleurs que sur un archipel qui est le site de reproduction privilégié de huit espèces d'oiseaux, que des avions français soient dotés de patins qui leur permettent d'atterrir sur la calotte glaciaire ou encore qu'un cargo polaire mixte et brise-glaces soit construit par les chantiers navals français actuellement en difficulté.

Tous les biologistes, y compris ceux

du comité des sages et ceux qui ont élaboré l'étude d'impact s'inquiètent des conséquences pour l'avifaune antarctique de la localisation de ce projet. Selon un rapport du ministère de l'Industrie, le projet et les premiers travaux soulèvent des réserves techniques graves en particulier au sujet de l'action de la mer sur la digue-piste qui aurait été méconnue par les promoteurs du projet. Ce même rapport s'inquiète du flou financier de l'opération, d'autant que les moyens techniques et logistiques sur le site du chantier sont notoirement insuffisants et déficients.

Enfin, les atteintes directes ou indirectes subies par les oiseaux antarctiques représentent une violation des «mesures agréées pour la protection de la faune et de la flore» qui sont liées au Traité de l'antarctique.

VROOOO!



?!?



# LES MARCHES DE LA VIE

Le 6 août 1984, jour anniversaire d'Hiroshima, sont parties de cinq sites stratégiques français «les marches de la vie», convergentes vers Paris où elles sont arrivées le 1<sup>er</sup> septembre. Ces marches avaient pour objectif de sensibiliser la population «au double fléau de la faim et du risque d'extermination de toute vie par les armes de destruction massive, nucléaire, bactériologie et chimique». La marche Ouest est partie de l'île Longue, le 6 août et a fait étape dans plusieurs villes de la région: Argol, le Faou, Brasparts, Huelgoat, Carhaix, Rostrren. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre les marcheurs et les mouvements coorganisateur: non violents, pacifistes, tiers mondialistes se sont réunis pour faire le bilan de l'action:

Après un départ de Gwenvenez (lieu de stockage des missiles) en nombre limité, environ 25 personnes, le groupe de marcheurs s'est rapidement étoffé, sur l'itinéraire Ouest près de 1000 personnes ont participé à l'action. Les jours précédant le départ et tout au long de notre parcours, notamment dans le Finistère, presse et radios locales ont

particulièrement bien annoncé et rendu compte des objectifs et du déroulement de la Marche. Sur notre passage les personnes rencontrées avaient donc déjà eu écho de nos objectifs et ceci a facilité l'accueil et les échanges sur les thèmes du surarmement et du sous-développement.

Lors des soirées débats, après les apports d'informations grâce à la projection de montages diapositives, les discussions ont permis à chacun, marcheurs et non-marcheurs de faire part de leurs préoccupations face à ces problèmes du surarmement et du sous-développement, de penser à des solutions et de participer à des alternatives de défense et de développement plus solidaires et où chacun est actif. L'expression réelle de chacun est donc possible. Beaucoup de gens sont conscients de l'urgence où nous menent les modèles de développement actuels en France comme ailleurs. Ils souhaitent prendre part à un large débat national sur ces thèmes pour sortir du sentiment d'impuissance qu'ils éprouvent aujourd'hui face aux options prises par une minorité de spécialistes.

L'arrivée à Paris s'est concrétisée par l'entrevue à l'Elysée

d'une délégation de marcheurs avec Mme Royal, conseillère technique auprès de M. Mitterrand. Elle nous a réaffirmé que: «Le gouvernement tient à apporter son soutien moral à notre initiative». Mme Royal ainsi que la délégation insistent sur la nécessité de garder le contact et rendez-vous est pris pour discuter de propositions concrètes.

Toutes ces manifestations d'intérêt nous encouragent à poursuivre la sensibilisation et la réflexion afin d'élaborer des projets réalistes en matière de défense et de développement qui soient le reflet des idées du plus grand nombre.

De nouvelles marches sont donc en cours de préparation, à l'initiative d'associations ou d'individuels conscients de l'urgence qu'il y a à dénoncer le couple diabolique: surarmement-développement. Pour une plus large sensibilisation des marches locales, régionales auront lieu pour préparer l'action de l'été 85. Pour plus de renseignements contacter: La coordination nationale des Marches de la Vie. B.P. 110-44004 Nantes cedex.

## LE TOUR DE FRANCE DES RETRAITÉS

D'après G. Krassovsky lui-même, le 1<sup>er</sup> tour de France a été positif. Les médias ont bien diffusé les informations tant au niveau local que national. Les cyclistes ont été reçus à l'Elysée, par H. Bouchardeau et par des institutions comme le comité national pour les personnes âgées, l'UNESCO etc... Une lettre a été adressée à Reagan et Tchernenko. Ni course, ni publicité, ni propagande partisane, le vélo au service de la nature et de la paix. Telles continueront à être les bases de prochaines initiatives: 2<sup>e</sup> tours régionaux et une randonnée du Rhin au Danube via l'URSS!

Contact: G. KRASSOVSKY BP 164, 75664 Paris cedex 14.  
(Info Fubicy)

## LOISIRS COOPÉRATIFS

La façon de concevoir le tourisme est loin d'être neutre. L'association «Loisirs coopératifs de Bretagne» a entrepris de promouvoir la découverte des vallées. Elle a également en projet quelques voyages «écologiques» en Grande-Bretagne, Espagne, en Suisse. Les séjours proposés par «Loisirs coopératifs de Bretagne» se situent complètement en dehors du «Big Business».

### Neige et ski avec Loisirs coopératifs de Bretagne

Cette Association vous propose, au départ de Lorient, arrêts possibles à Auray Vannes, La Roche-Bernard, à:

— Val-Louron (Hautes Pyrénées) un séjour ski de piste ou ski de fond au village RENOUVEAU, du 25 janvier au 3 février 85. Prix 1800 F comprenant voyage en car-couchettes, séjour en pension complète, remontées mécaniques illimitées, garderie d'enfants).

— Matemale (Pyrénées Orientales) un séjour ski de fond au Centre-Ecole «La Capcenoise» du 2 au 10 mars. Prix 1900 F tout compris (voyage en car-couchettes, séjour en pension complète, prêt du matériel de ski de fond, cours de ski selon niveau par moniteur confirmé).

Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à: Association «Loisirs coopératifs de Bretagne» 20, avenue Anatole France 56100 LORIENT. Tél. (97) 21.51.29.

# INTERNATIONAL

## Un sous-marin nucléaire rentre dans des déchets

Le 2 septembre dernier, un sous-marin américain est entré dans des déchets nucléaires immergés à 175 milles au sud-ouest des côtes anglaises.

Quand le Sam Rayburn, qui porte 16 missiles, a heurté les tonneaux, son capitaine a observé un taux de radioactivité particulièrement élevé, et a eu peur que le vaisseau ait été endommagé. Le sous-marin est resté trois jours sur place, en attendant qu'un bateau d'assistance vienne le contrôler.

La flotte américaine a précisé que le sous-marin n'avait pas été abîmé, mais que les fûts qui se trouvaient autour fuyaient. A la mi-janvier, le Sam Rayburn est arrivé à Holy Loch (en Grande-Bretagne), accompagné de remorqueurs de la flotte anglaise, et du bateau espion Vanguard.

Des «locaux» surveillent les aller et venues des sous-marins avant remarquer une activité inhabituelle autour du Sam Rayburn, ils questionnent la Marine Américaine, qui déclara que les gens de la région «avaient une interprétation erronée du débarquement de routine d'un missile», et qu'il n'y avait pas de fuite radioactive.

Le sous-marin a quitté les lieux le 18 février, mais est revenu à la fin du mois, et on le mit alors en cale sèche pour enlever la peinture. Deux à trois cents ouvriers civils ont été impliqués dans cette affaire, et tous étaient équipés de combinaisons de protection et de badges de contrôle. La coque et le chantier étaient arrosés d'eau, pour éviter que de la poussière radioactive ne se disperse dans l'atmosphère. Pendant cette période trois femmes enceintes de l'équipage américain travaillant sur le bateau d'assistance furent ramenées chez elles en avion, après avoir fait la demande auprès d'un sénateur. Ce travail prit environ un mois, et le sous-marin quitta finalement Holy Loch le 20 avril.

Il y a beaucoup d'aspects qui entrent en ligne de compte dans cet incident. La limite anglaise d'immersion des déchets de faible activité se trouve à 500 milles des côtes anglaises, c'est que l'assurance du Ministère de l'Environnement concernant la sécurité des

lieux d'immersion de déchets semble sans valeur. S'ils n'ont pas dérivé, il serait donc possible de penser qu'ils ont été immergés là où le sous-marin les a heurtés. Selon certaines sources, des bateaux immergeraient leur cargaison beaucoup plus près de la côte que les 500 milles prévus.

Si les fûts contenaient des déchets faiblement radioactifs, il semble inconcevable que la radioactivité du sous-marin ait été aussi élevée après 4 mois dans l'eau. Les habitants de la région ont révélé qu'une couche de plomb du sous-marin avait dû être retirée, parce que sérieusement contaminée. Ceci pourrait indiquer qu'il ne s'agissait pas de déchets faiblement radioactifs, et les gens d'Holy Loch soupçonnent la marine américaine d'être impliquée dans l'immersion de «résines hautement radioactives» dans les eaux anglaises.

## T.M.I. : on avait caché les fuites

Cinq ans après, où en est-on à Three Mile Island? Les opérations de nettoyage de l'unité-2 se poursuivent mais au ralenti: la GPU (General Public Utilities) propriétaire de la centrale commence à être à court d'argent. Les techniciens n'ont pas encore commencé à enlever les débris radioactifs du réacteur. On ne sait d'ailleurs pas si l'état de corrosion du cœur permettra de manipuler quoi que ce soit.

Près de 400 millions de dollars ont déjà été dépensés pour le nettoyage de T.M.I. Les propriétaires de la centrale estiment qu'il en faudra encore plus de 1000 millions pour terminer l'opération.

Le réacteur N°1, non endommagé, est opérationnel. Mais la confiance ne règne pas. On s'est aperçu en effet que la Metropolitan Edison, qui faisait fonctionner la centrale au moment de l'accident, avait plusieurs mois auparavant délibérément falsifié un rapport concernant une fuite de réfrigérant (toute ressemblance avec un film connu n'est pas à écarter!)

Très vraisemblablement, si ces fuites n'avaient pas été cachées à la Commission de sécurité, l'usine aurait été fermée et le problème clairement identifié. Ce n'est qu'après l'accident que l'on s'est aperçu qu'une vanne était restée ouverte, entraînant une perte d'une centaine de litres de réfrigérant et une

augmentation de la température du cœur.

Mais tout cela n'est pas bien grave... La Metropolitan Edison a plaidé coupable et a payé une amende de 45 000 dollars. Tout est donc rentré dans l'ordre.

## Où les jeter ?

Une solution séduisante: les enfermer dans des fusées susceptibles de s'enfoncer profondément dans les couches sédimentaires du fond de la mer. C'est parait-il faisable, mais contraire au droit international tant que l'on aura pas décidé si le fond de la mer inclut également les couches géologiques qui sont situées au-dessous du fond de la mer.

Des pays comme la France pensent que oui, d'autres comme l'Espagne pensent que non. Leurs motivations, à l'évidence, bien différentes. En attendant, il existe, un moratoire destiné à empêcher toute immersion de déchets nucléaires en mer. Ceci n'empêche pas les immersions involontaires grâce à l'usage de cargos défectueux.

## La routine

Le nucléaire n'est pas encore maitre mais il s'enforce déjà dans la routine. L'«incident» du Montlouis aura permis de mettre en évidence la légèreté des moyens de sécurité mis en œuvre. Parmi les fûts testés et censés résister aux conditions les plus difficiles, à l'épreuve du feu, des bombes etc, certains n'avaient pas résisté à quelques semaines de bains de mer.

A la Hague, autre «incident» le 13 septembre dernier, lors de l'ouverture d'un conteneur en provenance de Bugey, Détonation, explosion et projection. On décide quand même d'immerger l'objet en piscine: nouvelles détonations, avec remontée de gaz et de particules radioactives. L'eau de la piscine est contaminée.

Pour la Cogema: «Légère contamination lors du déchargement d'un château en provenance de Bugey 1. Sans conséquence sur le programme».

Sans conséquence! Comment va

l'on épurer l'eau? Qu'en pense la SNCF qui a transporté le château défectueux? Que sont devenus les sept personnes contaminées et transportées à Rennes?

Beaucoup de questions encore sans réponse. A quoi bon. C'est la routine.

Pour leur cinquième anniversaire, les Grünen sont devenus la troisième force politique de RFA. Sur le plan européen, ils ont fait leur entrée au parlement de Strasbourg où ils agissent dans le cadre du groupe Arc-en-Ciel.

Ce groupe est actif. C'est ainsi qu'à la suite du naufrage du Montlouis, il a pris l'initiative d'une proposition de résolution concernant le transport des matières nucléaires.

Cette résolution demande notamment une diffusion large des informations concernant les modalités de ces transports, une formation sérieuse du personnel de sécurité et l'établissement d'un bilan des accidents.

## Marcoule : fermeture du réacteur G3

Le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) a annoncé la fermeture définitive du dernier réacteur graphite-gaz (G3) sur le site de Marcoule. En Avril, G3 a été arrêté à la suite de la découverte de fuites de CO2 dans les conduites de gaz.

Construit en 1959, ce réacteur de 43MW, qui a produit du plutonium et de l'électricité, n'aurait dû être arrêté qu'en juillet 85. Mais les inspections ont identifié des fissures dans les conduites de gaz, et des changements de structure métallique autour des fissures. Puisque ces changements se révèlent «irréversibles», le CEA a décidé de ne pas réparer le réacteur.

Y a-t-il un lien entre la fermeture de G3, l'arrêt de Chinon A2 prévu pour le courant de l'année, et la réparation de Chinon A3 qui revient à 200 millions de francs à EDF?

G3 et Chinon A2 ont servi à la production de plutonium de qualité militaire. Le seul réacteur dont on sait avec certitude qu'il produit pour les militaires est Phénix, le surgénérateur de 250 MW de Marcoule. Chinon A3 est également équipé d'un déchargeur rapide, qui permet de retirer une partie du

combustible avant qu'il s'y soit formé trop de plutonium 240 (qui dégrade la qualité pour une utilisation à des fins militaires).

Chinon A3 est-il, en tant que producteur de plutonium, d'autant plus important que G3 est fermé? Selon EDF, réparé, Chinon A3 peut encore fonctionner 10 ans.

Mais théoriquement, il y aura toujours la possibilité d'utiliser Superphénix pour satisfaire les «besoins» en plutonium de qualité militaire...

(Wise Paris)

## Vaccination

Voici quatre ans, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) proclamait l'éradication totale de la variole sur toute l'étendue de la planète. Proclamation, à vrai dire, peut-être imprudente dans la mesure où nul ne peut vraiment assurer qu'il n'existe pas quelque part un foyer caché susceptible de déclencher dans un monde non immunisé une épidémie. Mais le fait est que les risques liés à la vaccination étaient devenus très largement supérieurs à ceux de la maladie elle-même.

Mais ceci a fait germer une crainte sourde dans l'esprit toujours en éveil des militaires. Le pentagone a décidé de mettre en œuvre part son personnel des mesures de vaccination généralisée contre la variole.

C'est que la variole peut constituer la base d'une redoutable arme bactériologique et très vraisemblablement toute armée digne de ce nom doit avoir son petit stock de germes bien vivants prêts à être largués sur les individus d'en face. Aussi convenait-il de protéger les militaires sinon les civils.

Ces vaccinations systématiques ne vont pas sans problème. Il semble bien que les militaires US aient déjà eu plusieurs décès liés à des cas de contre-indication à cette vaccination.

## Recherche le groupe ornithologique

Le groupe Ornithologique de Touraine recherche un objet de conscience capable d'animer une «maison de la Loire».

L'animateur devra être capable de guider les utilisateurs dans leur découverte ou leurs recherches du milieu ligérien. Ce poste nécessite une bonne connaissance de la faune et de la flore fluviale, si possible ligérienne, acquises par la pratique d'une discipline naturaliste (ornithologie, mammalogie, botanique, etc...).

Prendre contact avec :

G.O.T.17, rue de la mairie  
35540 Saint-Cyr-Loire  
Tél. (47) 51.81.84

Ailleurs comme chez nous, il faut bien utiliser le pourcentage de pertes auxquelles on a légitimement droit.

## Les stratégies de la faim

Une délégation française participe à l'Assemblée mondiale de l'alimentation (12-16 novembre 1984).

L'Assemblée mondiale de l'alimentation a réuni au mois de novembre à Rome des délégations d'organisations non gouvernementales du Nord et du Sud. Au sein de la délégation française, SOLAGRAL a apporté sa contribution sur un dossier brûlant: le marché céréalier.

Le numéro d'octobre de la Lettre de SOLAGRAL a publié à cette occasion un dossier: Grains du Nord, grains du Sud.

Les céréales ont constitué de tout temps la base essentielle de l'alimentation des hommes dans la plupart des pays du monde. Elles sont aujourd'hui au cœur des débats sur l'autosuffisance alimentaire. Autour de leur production et de leur commerce s'élaborent les stratégies de toute société cherchant à maîtriser sa survie et celle des générations à venir.

Ce dossier esquisse le tableau, situe les affrontements et cherche à repérer les enjeux, à partir de l'étude de plusieurs exemples: France, Pérou, Tunisie.

La lettre de SOLAGRAL  
5, rue François Bizette  
35000 Rennes  
(99) 38.82.37

N.D.L.R. lorsque voici quelques années Oxygène (n° 47, 48, 49, 50) publia ses premiers dossiers sur «le Tiers-Monde étouffé» certaines associations, dont SOLAGRAL, contestèrent en particulier en termes pas toujours amicaux les idées que nous développons. Oxygène constate avec plaisir qu'aujourd'hui ces idées ont fait leur chemin et sont adoptées par des associations autrefois si critiquées.

## Turbines La SERMAT

Sa gamme comporte entre autres:  
— des turbines Pelton de 1 à 4 sets fonctionnant sur des chutes de 20 à 200 mètres avec des débits de 1 à 500 litres/seconde.

— des turbines Hélice et Kaplan de puissance jusqu'à 50 KW pour basses chutes.

S.A.R.L. Sermath - Moulin de Kerdelhel  
56150 Baud  
Tél. (97) 39.08.44

# BRAVO

EDF, en la personne Monsieur Boiteux vient de découvrir ce que nous savons depuis longtemps. Le surgénérateur Super-Phenix produira un courant électrique beaucoup trop cher pour nos bourses. Les habitants de Malville savent donc maintenant officiellement que leur super bombe nucléaire est un luxe dont notre économie se serait bien passée.